

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

## ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 19

QUÉBEC, VENDREDI, 21 DECEMBRE 1894 PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

— DANS —

### 9 cas sur 10

ON DEMANDE  
LES  
**Allumettes**  
**E. B. EDDY**

*C'est l'expérience qui dicte ce choix*

Si vous n'en avez pas encore eu,  
**ESSAYEZ LES**  
**ALLUMETTES**  
**E. B. Eddy**

PLUS  
de  
TÊTES CHAUVES  
et de  
CHEVEUX GRIS.

## CARLINE

PROPRETÉ, BEAUTÉ &  
EFFICACITÉ SONT LES  
QUALITÉS DE CE  
RESTAURATEUR  
PHARMACIEN

50c

AUX  
**ACHETEURS DE FARINES**  
*en lots ou churs*

Demandez nos nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

**D. E. Drolet**  
50 et 52, rue Dalhousie, QUÉBEC

**REMARQUEZ BIEN —**

Nous offrons **CLAQUES** pour femme, **Unies, 28½ CENTS** Nett 30 jours  
*Sandale et Croquet à . . . . .*

Toutes autres lignes en proportion.

**CAMPBELL & BRODIE**  
**QUÉBEC.**

### LA MAISON GERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

**No 177 RUE ST-JOSEPH**

ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

#### PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-MAN, MASON & RISCH, BELL, etc. Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

#### Musique en Feuilles

Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses.

Coffres de Sûreté,

Etc., Etc.



#### Entrepot DES

### HUILES

Huile Astrale, Huile Water White, Huile de charbon, Huiles à machine et cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS BAS PRIX.

AUSSI — LAMPES, LUSTRES, LANTERNES, APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARGENTERIES, POTERIES et GRANITE.

### A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie  
QUÉBEC.

#### Assortiment complet

— DE —

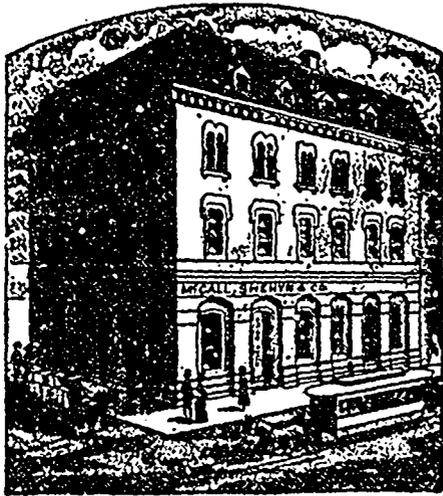
Liqueurs et Epicerie de fantaisie pour le commerce des fêtes, viz :

Liqueurs fines, Vins de champagne, Vins de Bordeaux, Vins d'Espagne, Vins d'Italie, Chocolat de fantaisie Fry, Mûrier, Confiteries, Bonbons, Ecrotes de fruits, Raisins Malaga, Sultana, Valence, Corinthe.

### Naz. Turcotte & Cie

54, 56 et 58 rue Dalhousie, Québec.

# MCCALL, SHEHYN & CIE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES  
Anglaises,  
Françaises,  
Allemandes et  
Américaines

— 0 —  
Constantment en mains un assortiment  
considérable d'effets canadiens provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
dans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

12 RUE ST-PIERRE  
QUEBEC

**FARINES,  
POISSONS  
et HUILES**  
**QUEBEC.**

**GEORGE DEMERS**  
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.  
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.  
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

**Jobin & Nadeau**

MARCHANDS DE  
**BOIS DE CONSTRUCTION**  
— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs  
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de char-  
pente et de menuiserie du marché. Bois choisis.  
Conditions libérales.

**Charles VEILLEUX**

Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, T.  
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois  
marchand selé sur commande.

QUEBEC-SUD

**DUSSAULT & BARRY**

QUEBEC

**AUX AMATEURS de BONS  
CIGARES**

DEMANDEZ toujours nos marques, quand  
vous aurez besoin de bons cigares, et pour  
le prix que vous voudrez payer nous défions  
toute concurrence pour la qualité et le fini de  
nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN  
se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELA  
CIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées  
par nous seulement et font les délices des con-  
naisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu

BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B. Houde  
& Cie, fabricants de tabac, Québec.

**T. D. Beattie**

ENTREPOSEUR et Agent général  
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe  
franco et en douane. Agent pour la "Johnston  
Flour & Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.  
Limited."

**F. A. MERCIER**

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville  
et à la campagne.

**POUR NOEL ET JOUR DE L'AN**

— 000 —  
Nous offrons : Cognacs P. RICHARD, CHS. COUTURIER, F. MARION & CIE.  
En bouteilles,  $\frac{1}{2}$  bouteilles,  $\frac{1}{4}$  bouteilles, etc.

CLARETS, SAUTERNES, SHERRIES, PORT, en futailles et bouteilles et  $\frac{1}{4}$  bouteilles.

Sirops de Fruits de toutes sortes—Carafes fantaisie modèles nouveaux

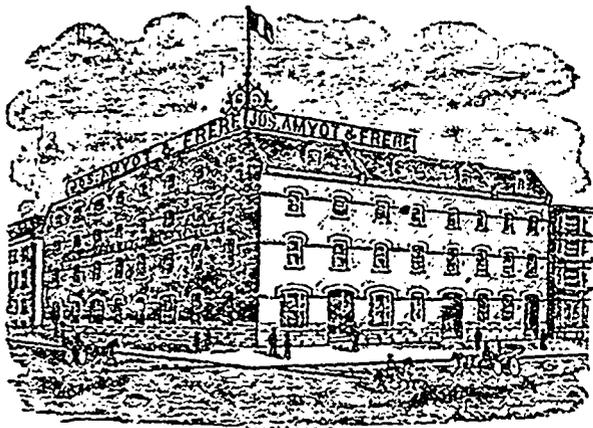
Ecrivez pour prix

**Laporte, Martin & Cie** | EPICIERS  
en gros

72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

**JOS. AMYOT & FRERE**

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines  
et Canadiennes



Bimbloteries

En gros seulement

En gros seulement

Bimbloteries

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les  
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice  
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

**Jobin & Rochette**

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté  
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

LA  
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 21 DÉCEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00  
Pour 6 mois..... 1.00  
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
Les avis de discontinuation d'abonnement, —  
il en sera de même des avis de changement d'a-  
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-  
rectement au bureau du journal, par écrit ou  
autrement.

MILLE pour CENT

Voilà, sans fanfaronnerie, ce qu'offre la SEMAINE COMMERCIALE à ses abonnés.  
Songez qu'un seul des renseignements conten-  
tus dans les dix dernières pages de ce numéro,  
peut vous sauver des centaines de piastres, et  
nous donnons toutes les semaines des mil-  
liers de ces *Items*, tout cela pour \$2.00 par année.  
Toute personne qui désire profiter de cet avan-  
tage inestimable n'a qu'à découper le bulletin  
ci-dessous et à nous l'adresser.

BARTHE & THOMPSON,

Propriétaires de la *Semaine Commerciale*,  
Québec.

Je, soussigné, m'engage payer sur demande  
aux éditeurs la somme de..... piastre,  
pour..... mois d'abonnement à la SEMAINE  
COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

LE COMMERCE DE GRAIN DU  
CANADA SUR LES LACS.

La presse de Buffalo s'empresse de-  
puis une quinzaine de commenter le fait  
que les navires canadiens sur les lacs  
n'auraient pas eu cette année la plus  
large part du transport de la récolte du  
blé de Manitoba cette année.

Les expéditions de blé du Manitoba,  
affirment les journaux américains, par  
voie de Port Arthur et Fort William, se  
sont élevées à 8,400,000 minots, dont  
90 pour cent ont été transportés par des  
barges américaines à Buffalo pour expor-  
tation via New-York et Boston. Jusqu'à  
naguères, l'exportation du blé de Mani-  
toba par voie de Kingston et Montréal a  
été considérable, mais cette année les  
Américains ont absorbé la majeure par-  
tie de ce trafic. Duluth a pris 1,000,000  
de minots de blé de la récolte de Mani-  
toba, qui ont été convertis en farine, et  
en a expédié 2,000,000 de minots. Ce  
qui porte à 12,000,000 de minots le  
mouvement de la récolte de Manitoba  
cet automne.

Le *Monetar Times* dit que cette nou-

velle comporte avec elle une certaine  
somme d'exagération, cependant elle con-  
tient assez de vérité pour qu'il y ait lieu  
de la part des Canadiens de ne pas être  
contents. Il conteste le fait que 90 pour  
cent du blé de Manitoba ait été trans-  
porté par des barges américaines à  
Buffalo, et fait un autre calcul qui dé-  
montre que, au lieu de 10 pour cent, les  
coques canadiennes sur les lacs ont trans-  
porté 40 pour cent de la récolte.

Il admet que les Américains ont des  
bateaux de plus grande capacité et qu'ils  
peuvent transporter à meilleur marché de  
plus grandes quantités de grain. Ils se  
préparent à mettre sur la route de Duluth  
et Buffalo des steamers en acier, d'un  
tirant d'eau de 18 pieds, et d'une capacité  
de 4,000 tonnes, ce qui veut dire réduc-  
tion dans les prix du fret, et si les Amé-  
ricains en arrivent là, rien d'étonnant  
qu'ils accaparent le transport du blé.

Mais alors, les Canadiens doivent-ils  
donc rester les bras croisés? Devant  
cette concurrence parfaitement légitime,  
ne doivent-ils pas chercher les moyens de  
lui en susciter une aussi puissante et  
aussi légitime?

Oublierait-on que du côté du Canada  
nous pouvons offrir une voie infiniment  
plus courte pour l'expédition du blé? Le  
havre et le chemin de fer de Parry  
Sound à Québec n'offrent-ils pas au trafic  
un raccourci de plus de 800 milles entre  
l'ouest et Liverpool sur la voie de Buffalo  
et New-York, avec l'avantage d'un  
hâlage double de chars sur toute autre  
voie ferrée?

Est-ce que, avec de pareils avantages,  
nous ne pourrions pas soutenir la concu-  
rence du bas prix des frets américains, et  
prix pour prix, le commerce d'exportation  
ne prendrait-il pas la voie la plus courte  
et la plus expéditive?

Nous soumettons la chose à tous ceux  
qui ont à dire un mot au sujet de l'exé-  
cution finale du chemin de fer de Québec  
et Parry Sound, en leur rappelant aussi  
que, à ce point de vue, et pour des con-  
sidérations d'une portée plus sérieuse  
encore qu'il vaut mieux taire pour le  
moment, cette voie doit être construite  
coûte que coûte dans l'intérêt de Québec,  
et de la province de Québec et de celle  
d'Ontario.

—o:—

On nous apprend que les principaux  
représentants de l'industrie du cuir à  
Québec vont se réunir cette semaine et  
se concerter pour envoyer un agent de  
commerce en Australie, dans l'intérêt de  
leurs manufactures respectives.

On mentionne les noms de plusieurs  
candidats à cette agence entre autres  
celui de M. Henri Lortie, dont l'expé-  
rience comme voyageur de commerce est par-  
faitement connue.

—x:x:x—

LEÇONS DE CHOSES.

Il y a quelques mois, M. Charles Bail-  
lairgé, chevalier, ingénieur civil, archi-  
tecte, etc., lisait devant la Société Royale  
à Ottawa un travail sur " l'Education  
technique des masses dans un langage  
non scientifique."

Sa conférence a été depuis publiée.  
Elle se lit tout d'un trait. Le sujet qu'elle  
traite, c'est la science mise à la portée des  
enfants et jeunes garçons dans un lan-  
gage, par des comparaisons à leur portée,  
en un mot par des *leçons de choses*.

L'homme est naturellement avide de  
savoir, d'analyser, de se rendre compte,  
dit l'auteur, et il importe aussi qu'il  
comprenne dans une certaine mesure les  
grandes lignes des phénomènes au milieu  
desquels il vit, ce qui lui permet à l'oc-  
casion de se tirer d'affaire.

Il n'est pas nécessaire pour l'homme  
de savoir les hypothèses, les théories et  
les lois et les traités de la création et de  
l'évolution de la matière, mais il est  
opportun de savoir le pourquoi et le par-  
ceque de la constitution physique.

Il peut bien être fixé dès son enfance  
sur ce que peut être une pierre, du bois  
une motte de terre; mais aussi il peut  
ignorer complètement ce que sont le  
verre, la brique, la chaux, le papier, le  
cuir, le coton, la soie.

Les leçons de choses sont importantes  
et nécessaires non-seulement à l'enfance,  
mais aussi à l'homme mur. Pour expli-  
quer aujourd'hui à bien des gens le fonc-  
tionnement de l'électricité et ses mille et  
une applications, que de leçons de choses  
élémentaires ne faudrait-il pas donner!

De simples carrés de bois peuvent  
affecter toutes les formes connues; des  
boules et des *marbres* peuvent apprendre  
les phénomènes d'action et de réaction  
l'égalité de l'angle de réflexion à celui d'in-  
cidence, le parallélogramme des forces;  
le miroitement du fond d'un vase ou le  
bâton plongé dans l'eau d'un puits ou d'un  
étang peuvent illustrer le phénomène de la  
réfraction de la lumière, sans l'aide de dé-  
monstrations savantes et formées d'une  
technologie ténébreuse et indéchiffrable  
excepté à coups de dictionnaire.

Le centre de gravité d'un objet ayant  
certaine mesure peut certainement se  
découvrir un moyen d'un pivot improvi-  
sé sur le champ.

Le maître d'école, continue l'auteur,  
devrait pouvoir être en état d'expliquer  
aux élèves, au moyen des substances  
mêmes et d'un peu de dessin, comment la  
brique, la poterie, se fabriquent; com-  
ment et où le coton croît, et comment on  
le file et on le tisse; comment on obtient  
la soie, le cuir et comment on confec-  
tionne des étoffes et des vêtements, des  
cuirs et des chaussures; avec quoi on

fait le verre et comment on lui donne toutes sortes de formes, comment on extrait les métaux et on les forge; de quoi le papier se compose; quelle est la provenance de la rouille et de la chaux.

Il peut mettre de cette façon la géologie à la portée de toutes les intelligences et intéresser profondément celles-ci à cette étude comme à d'autres.

S'il tombe dans le domaine de l'astronomie, et peut démontrer la révolution de la terre sur son axe imaginaire, ne peut-il pas renouveler la célèbre expérience de Foucault avec le pendule du Panthéon? Une boule de billard, une montre suspendue à une ficelle au plafond de l'appartement et à laquelle il imprimerait un mouvement d'oscillation parallèle à l'un des côtés de la chambre, ne suffirait-elle pas à démontrer que dans une fraction d'heure il y a une variation sensible dans la direction du mouvement oscillatoire de la montre ou de la boule?

Le mouvement de rotation de la terre autour du soleil ne pourrait-il pas s'expliquer au moyen d'une chandelle ou d'une lampe allumée représentant le soleil et d'une pomme à travers laquelle on aurait fait passer une grande aiguille ou broche pour figures l'axe de la terre, en tenant la pomme inclinée à l'angle d'élevation du pôle et en lui faisant subir les mouvements connus autour de la lumière? N'aurait-on pas là de suite la raison d'être des jours, des nuits et des saisons, des éclipses de lune et de soleil?

De même pour la géométrie et la trigonométrie, les sciences physiques, etc. Le fait est qu'en indiquant un moyen d'inculquer les notions de la science et de l'industrie aux jeunes enfants, M. Baillairgé donne un véritable cours élémentaire de sciences en action, rafraîchit en les fixant des connaissances que d'autres occupations dans la vie ont forcées de laisser obscures et confuses dans un coin de leur mémoire.

La brochure de M. Baillairgé devrait inspirer des méditations sérieuses à tous ceux qui s'occupent de l'éducation dans notre province, et provoquer un mouvement sérieux de réforme.

Le système d'instruction rationnel et pratique que recommande M. Baillairgé ne peut-être d'application immédiate, attendu que, pour faire de l'enseignement, de cette façon, il faut pour les écoles primaires des professeurs très forts comme pédagogues et pour qui les données de la science sont du *h. a. ba.* et que nous n'avons pas de ces professeurs. Le professorat de l'école primaire au pays est un métier de crève-faim, pauvrement et mal rétribué, et par conséquent, au point de vue de la qualité, on a des professeurs pour son argent.

L'école primaire, qui est la base du développement intellectuel et matériel d'un pays, est au contraire la partie la plus faible, la plus négligée de l'échafaudage de notre système d'instruction publique.

Aussi en voyons-nous les tristes résultats aujourd'hui dans les groupes de déclassés à toute enseigne qui circulent dans la province, de manœuvres qui peinent, et d'ignorants qui sont à la merci des premiers venus qui s'avisent de les exploiter.

En attirant, une fois de plus, l'attention publique sur une lacune aussi désastreuse, M. Baillairgé a fait acte de patriote et de philanthrope, en même temps que d'homme de science.

Nous l'en remercions au nom de tous ceux qui, comme lui, compromettent la situation.



### LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

Sous le titre ci-haut, nous lisons dans *Le Petit Marseillais* du 28 novembre que nous devons à l'obligeance de M. Jacques Delmas, agrégé de l'Université de Marseille, professeur honoraire et officier de l'Instruction publique :

« L'ordre du jour appelle la 1ère délibération sur le projet de loi portant approbation de l'arrangement signé à Paris le 6 février 1893, pour régler, en matière de tarif douanier, les relations commerciales entre la France et le Canada.

« M. S. BERGER rapporteur demande l'urgence.

« L'urgence est déclarée.

« M. LECHEVALIER dit que ce sont les produits du nord et de l'ouest qui paieront la rançon des avantages accordés aux produits du Midi. Le Canada pourra importer des bois, des fruits, des viandes de conserve, et, en échange, il accordera des dégrèvements de droits pour les vins mousseux et les savons; c'est insuffisant.

« M. BERGER répond que la convention est, au contraire, toute en faveur de la France.

« M. le COMTE DE BRÉSIL-PORT-BRIAND estime que la convention, si elle est adoptée, empêchera la vente des pommes françaises; elle portera un coup redoutable à l'industrie des conserves.

« M. HANOTAUX, ministre des affaires étrangères, dit que la convention est à l'avantage du commerce français; il ne s'agit pas de changer les droits, mais d'accorder le tarif minimum sur vingt articles. C'est la première fois que le Canada traite avec une puissance étrangère en vertu d'un droit qui lui a été récemment accordé; il a voulu que le premier traité fût conclu avec la France. (Applaudissements.)

« M. HÉMON suit que ce sont les fils de Bretons et de Normands qui composent la population du Canada, mais cela ne l'empêche pas de constater que la convention proposée atteint les producteurs de pommes et les producteurs de bois, c'est-à-dire l'agriculture de l'ouest, elle atteint également l'industrie maritime pour ne

favoriser que le commerce des vins, mais le Canada ne consomme que très peu de vin. Le gain sera minime, on lâche la proie pour l'ombre (Très bien! Très bien).

« M. ARZINS, président des douanes, dit que la commission est restée logique avec elle-même, en acceptant la convention avec le Canada. Si l'expérience prouve que la convention nous est nuisible, la France demeurerait toujours libre de dénoncer cet arrangement.

« L'article unique du projet de loi est adopté. »

### LE COUP DE DÉ DU SUCCÈS

(Traduit pour la Semaine Commerciale)

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'envie s'aiguise plus les dents contre le marchand heureux que contre tout autre cas de prospérité, même que sur l'homme de profession à qui tout réussit. Il passe pour un citoyen "solide," dont le commerce se retourne tous les ans sur un train de centaines de mille piastres, tandis que d'autres s'estiment heureux dans les centaines; à lui le luxe d'une habitation princière, l'influence énorme que lui donne le simple prêt de sa signature, la perspective d'une vieillesse dorée, sans autre inconvénient peut-être, pas toujours—que quelques accès tout à fait aristocratiques de goutte.

Mais combien en est-il dans la classe mercantile qui marchent ainsi sur des sentiers de fleurs, au sein d'une prospérité sans mélange? Nos quartiers commerciaux sont pleins de grands et somptueux magasins, peuplés de gens qui ont l'air de brasser des affaires gigantesques et d'amasser de quoi les mettre à l'abri du besoin pour le reste de leurs jours. Et cependant les statistiques des agences mercantiles révèlent ce fait brutal que, sur le nombre d'hommes qui entrent dans la carrière du commerce, à peine 5 pour cent réussissent en réalité. On peut avoir l'air de diriger un commerce extrêmement payant, habiter un palais, fréquenter ce qu'il y a de plus huppé dans le monde, et cependant être incapable de se considérer le maître de quoi que ce soit libre de toute redevance, et l'on peut marcher ainsi du jour au lendemain en proie à d'incessantes terreurs. Celui-là comptera sur la banque pour faire face à ses engagements, craignant de s'en voir fermer la porte à tout moment. A coup sûr, n'envions pas le sort de cet homme qui est toujours au bord du précipice, dans des tranches continues de tomber à pic de son apparente opulence à l'extrême pauvreté. Il ne mérite certes pas le nom d'heureux mortel, celui-là.

Pourquoi donc si peu de négociants réunissent-ils à attendre la fortune et l'indépendance? Les déçus vous répondront amèrement que c'est une question

la chance, un coup de dé déjouant tous les calculs ; ils attribuent leurs propres échecs à des malchances qu'il était impossible de prévoir ni d'éviter. Ce peut être une fiche de consolation pour le négociant malheureux ; mais non, les entreprises commerciales ne dépendent pas d'un coup de dé, ni de la carte qui retourne. Il est parfaitement vrai que la sagacité la plus exercée peut faillir à prévoir un désastre, et que des événements imprévus peuvent détruire en un instant l'ouvrage de plusieurs années. Toutes les humaines entreprises sont exposées à ces accidents inattendus. Mais, si l'on examine l'un après l'autre les divers cas d'insuccès qui se présentent, on verra que, neuf fois sur dix, la ruine a été la conséquence naturelle de causes qui étaient absolument contrôlables, généralement quelque erreur de jugement.

Il est facile de trouver la cause plausible de bien des désastres commerciaux. On commence par s'élançer dans les affaires trop jeune, sans capital ou avec peu de capital, puis on surmène les affaires au point de ne plus savoir où l'on en est. Tant que l'argent est abondant, on peut toujours surmonter de la tête et sauver les apparences. On devient vite à ce jeu-la l'esclave des banques, c'est la dernière planche de salut qui reste. Mais les temps deviennent ils mauvais, les banques sont-elles forcées de carguer les voiles de l'es compte, ou celui qui avance les fonds est-il tombé entre les mains du syndic—ce qui arrive assez souvent, car une fois les portes du crédit ouvertes, qui sait où l'on s'arrête ! —alors le jeune marchand s'en va lui-même à la dérive. Une assemblée de ses créanciers est convoquée, un curateur nommé, l'inventaire se fait et le stock est annoncé en vente, et voilà notre homme obligé de redescendre aux rangs subalternes.

La chance n'est pour rien dans ces échecs-là, qui sont la conséquence nécessaire de l'imprudence. Il y a des marchands qui se laissent entraîner à surchauffer les affaires par le plaisir du bruit qui se fait autour de leur nom, mais souvent ils s'étourdissent ainsi, perdent le fil, et les voilà, eux aussi, à la merci des banques ; la première dépression qui se produit dans les affaires les jette à terre.

Ce qu'on appelle "la vie à grandes guides" en ruine aussi un bon nombre. On se croira tenu d'avoir un grand train de maison pour soutenir sa position sociale, même lorsqu'on sait que la capacité de sa bourse ne justifie pas une telle dépense. Quand on se trouve pris de court, on a recours à la spéculation pour reprendre pied, risquant tout ce qu'on possède, souvent sur des chances aussi aléatoires qu'au jeu. Le hasard, la chance comme

on dit, est souvent défavorable dans ces cas-là.

Autre genre d'imprudence fertile en faillites : des marchands prospères, dans les temps de fièvre, placent leurs profits sur la propriété, gardant tout juste assez d'argent pour les besoins de leur commerce, ou comptant sur leur crédit aux banques, parce que le placement paraît promettre une rente supérieure à l'es compte que leur demande la banque. Arrive une dépréciation de la propriété, ils se voient parfois obligés de sacrifier leurs propres biens pour éviter un naufrage complet, il leur arrive souvent de ne pouvoir réaliser suffisamment pour faire face aux échéances accumulées. Que de marchands bien connus ont succombé pendant la présente crise pour avoir commis des indiscretions de ce genre !

Voilà autant de faits qui se recommandent à la sérieuse attention de la classe mercantile. Qui fait envie aujourd'hui peut demain inspirer la plus profonde pitié. En ne perdant pas un instant de vue son capital, en préférant un commerce modeste mais sûr à des affaires étendues mais risquées, en évitant les spéculations périlleuses, en gardant l'entier contrôle de ses opérations tout en usant des facilités que donne la banque, en cherchant à acquérir quelque indépendance sans excéder ces ressources et en réglant son train de vie sur le revenu de ses affaires, on grossirait sensiblement le nombre des vrais chanceux, on se rendrait la vie beaucoup plus agréable et l'on s'assurerait une large place dans l'estime de ses concitoyens.

F. T. GRAHAM.

#### CAUSERIE SUR LE VIN

Le 21 septembre dernier, une maison de Québec qui fait le commerce des vins sur un grand pied, MM. A. Toussaint & Cie, ont adressé au contrôleur des Douanes à Ottawa une lettre dont voici les principaux passages :

" Depuis plusieurs années, nous nous rendons en Europe deux fois par an pour acheter en France, en Espagne, en Italie, en Grèce, et importer au Canada les meilleurs vins de ces divers pays. Nos nombreuses relations en Europe nous ont permis d'étudier avec soin les meilleurs procédés de fabrication des vins sur les lieux mêmes de production. L'étude approfondie que j'ai faite de la question m'a convaincu de la possibilité de fabriquer des vins similaires avec les raisins des vignobles d'Ontario. Les excellents résultats obtenus après plusieurs expériences répétées me décident à soumettre cette importante question au gouvernement fédéral.

Dans les meilleurs vignobles canadiens, le raisin mûri hâtivement ne contient pas assez de principes alcooliques pour assurer

la conservation parfaite des vins. De là résulte une infériorité de nos vins nationaux et par suite une dépréciation préjudiciable aux intérêts des producteurs.

Pour lutter sans trop de désavantage avec les vins d'Europe, il faudrait que le gouvernement permit aux viticulteurs d'introduire de l'étranger, en franchise, des alcools de vin, exclusivement destinés au relèvement alcoolique de nos vins canadiens. Ces alcools introduits en franchise resteraient en douane et ne seraient employés que sous la surveillance des employés de la douane.

Le gouvernement aurait ensuite à examiner les conditions d'établissement des distilleries d'alcool de vin pour fabriquer ces alcools indispensables aux viticulteurs. Il est en effet reconnu que des quantités importantes de vins à base insuffisante d'alcool ne peuvent résister aux influences climatiques, se décomposent et peuvent à peine être utilisés. Ces vins de qualité médiocre, soumis à la distillation, fourniraient d'excellents alcools qui trouveraient utilement leur emploi pour la conservation des meilleurs vins.

De cette double combinaison, il résulterait un accroissement considérable de la richesse nationale ; nous n'aurions plus besoin de nous approvisionner à l'étranger ; les millions de piastres payés aux divers pays viticoles d'Europe, par les importateurs canadiens, enrichiraient nos viticulteurs d'Ontario et augmenteraient le trésor national.

Pénétré que je suis de l'importance de cette question, j'en fait venir de France des alcools de vin. Un de mes amis, grand producteur français, a bien voulu se mettre à ma disposition pour diriger lui-même la fabrication de nos vins. Je viens, Monsieur le ministre, vous proposer de faire un essai, sous la surveillance des officiers de douane. Je me suis procuré un outillage perfectionné, employé dans les grands vignobles français. Nous allons fabriquer différents types de vin avec nos raisins canadiens : Clarets, Mitels rouges et blanches, Sherry Port., etc. En présence des employés de douane, j'ajouterai la quantité d'alcool de vin nécessaire à la fabrication de mes vins et je vous soumettrai les produits ainsi obtenus. Je prends l'engagement de payer les droits des alcools employés, si l'expérience faite ne justifie pas complètement mes prétentions.

Une dernière considération en terminant, devra attirer, monsieur le ministre, votre plus sérieuse attention. Je me suis convaincu "de visu" qu'à Tarragone, les vins exportés au Canada tiraient naturellement 18 à 20 degrés, au moment de leur fabrication. Or, il est reconnu que ce degré naturel est insuffisant pour assurer la parfaite conservation de ces vins pendant la saison d'été. Pour détruire tous les ferments, les viticulteurs sont obligés d'ajouter 6 à 8 degrés d'alcool de vin. Or cette quantité d'alcool mélangée n'est-elle pas introduite au Canada sans être soumise à la taxe des alcools ? Pourquoi cette même quantité ne pourrait-elle pas être opérée en franchise pour le relèvement alcoolique de nos vins nationaux ? Il me semble difficile d'écarter un pareil argument dans la grande question qui m'occupe. Vous voudrez bien, monsieur le ministre, accueillir ma requête et me

## La. PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ..... \$700,000

BUREAU DE DIRECTION :

PATRICK O'MULLIN ..... Président  
 JAMES FRASER ..... Vice-président  
 Honr. M. H. RICHEY CHARLES ARCHIBALD  
 W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.  
 JOHN KNIGHT, calesier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E.	Wolfville, N.-E.
Lunenburg, N.-E.	Windsor, N.-E.
Canso, N.-E.	Shediac, N.-B.
North Sydney, C.-B.	Port Hood, C.-B.
Edmunston, N.-B.	Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q.	Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.  
 Québec—Banque de Québec.  
 Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.  
 St-Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.  
 New York—Bank of New-York.  
 Boston—New England Nat. Bank.  
 Munciepolls—North Western Nat. Bank.  
 Londres—Union Bank of London  
 Paris—Crédit Lyonnais.

## LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ ..... \$1,200,000

FONDS DE RESERVE ..... 600,000

Bureaux de direction :

Jacques Greuter, écr. ..... Président  
 George Bruah, écr., Vice-Président  
 M. Branchaud, écr.; Wm. Francis, écr.; Chs.  
 Lacaille, écr.; Alph. Leclaire, écr.; A. Provost, écr.  
 J. S. BOUSQUET ..... Caissier  
 Wm. RICHER ..... Asst. Caissier  
 M. ARTHUR GAGNON ..... Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMÉULIN, gérant.  
 Québec, St-Roch : NAP. LAVOIE, gérant.  
 Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.  
 St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.  
 St-Rém, Qué. : C. BEDARD, gérant.  
 St-Jérôme, Qué. : J. A. THEBERGE, gérant.  
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER,  
 gérant.  
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : I. A. BLEAU,  
 gérant.  
 St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.  
 Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.  
 Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.  
 Ile du Prince-Edouard : Mercantile's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.  
 New-York : Hanover National Bank.  
 Boston : National Revue Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.  
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres échan-  
 lères payables dans toutes les parties du monde  
 Pour faciliter les petites épargnes, la Banque  
 reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts.  
 à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

## POUDRE A PÂTE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé  
 Demandez-en un échantillon à votre épicière.  
 En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,  
 Trois-Rivières, P. Q.

M. les Marchands pourront s'adresser à M.  
 W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec.

faire connaître vos intentions. Dans quel-  
 ques jours je devrai commencer ma fabri-  
 cation. Je vous serais reconnaissant de  
 vouloir bien m'honorer d'une prompte et  
 favorable réponse."

Ce dernier argument nous semble dif-  
 ficile à refuter. A l'heure qu'il est, les  
 vins d'outre mer sont soumis au vinage,  
 c'est-à-dire baptisés d'alcool pour suppor-  
 ter la traversée. Il se trouve donc que  
 des quantités considérables d'alcool sont  
 introduites dans le pays sans payer la taxe  
 des alcools. Comment refuser d'admettre  
 aux mêmes conditions l'alcool qui servi-  
 rait à fortifier nos vins indigènes ?

La maison Toussaint a jusqu'ici reçu  
 pour toute réponse un accusé de recep-  
 tion, avec l'information que sa lettre était  
 transmise au ministre du revenu.

Il y a quelque temps, on citait l'o-  
 pinion de M. McFarlane, un chimiste à  
 l'emploi du gouvernement fédéral, sur  
 cette question des vins canadiens. M.  
 McFarlane prétendait avoir trouvé dans  
 le vin du pays une assez forte proportion  
 d'alcool pour en assurer la parfaite conser-  
 vation. Malgré toute son autorité offi-  
 cielle, M. McFarlane fera difficilement  
 accepter son sentiment. La vérité est que  
 nos raisins sont au contraire très pauvres  
 en alcool, et voici pourquoi.

D'après la théorie de Pasteur, dont les  
 admirables travaux sur la fermentation  
 ont été une révélation et un bienfait, c'est  
 la feuille qui est en quelque sorte la mère  
 nourricière du fruit. Or, nos gelées pré-  
 coces font souvent tomber les feuilles dès  
 la fin d'août, c'est-à-dire tarissent la source  
 de bonne heure, bien avant la maturité  
 du fruit. De là le peu de générosité de  
 nos vignes.

M. Toussaint, dont nous parlions tout  
 à l'heure, en fait en ce moment même l'ex-  
 périence. Il a arrangé une très belle ins-  
 tallation dans son établissement pour la  
 fabrication du vin de raisins frais de  
 l'ouest d'Ontario. Or, bien que la fermen-  
 tation se fasse dans les meilleures condi-  
 tions voulues, il ne peut obtenir un ren-  
 dement d'alcool naturel supérieur à 7 ou  
 8 degrés français, qui correspondent  
 environ à 11 degrés de l'alcomètre en  
 usage au Canada. Le produit est excel-  
 lent pour la consommation immédiate,  
 mais pour la conserve il faut absolument  
 l'additionner d'alcool é ranger.

A propos, il est peu de procédés plus  
 intéressants à étudier que celui de la fa-  
 brication du vin. Aussi engageons-nous  
 nos lecteurs à aller voir l'installation de  
 A. Toussaint & Cie à la Basse-Ville. Tout  
 le monde est admis ; les dames sont par-  
 ticulièrement invitées à visiter. Il y a  
 déjà quatre grandes cuves de 1,500 gal-  
 ons chacune en opération ; bientôt il y  
 en aura onze de même capacité, ce qui  
 représentera une production de plus de  
 15,000 gallons à la fois.

Comme il le prévoyait dans sa lettre  
 au ministre, M. Toussaint a déjà obtenu  
 d'excellents produits en vins de liqueurs,  
 particulièrement recherchés dans cette  
 partie du pays. Il se propose de mettre  
 avant longtemps dans le commerce le vin  
 de l'ouvrier, une boisson bienfaisante qui  
 pourra se vendre au prix de la bière, soit  
 12 cents la pinte. L'ouvrier pourra rem-  
 plir son bidon le matin et aura pour toute  
 la journée de quoi apaiser sa soif,  
 tout en satisfaisant le besoin de stimu-  
 lant qui lui coûte généralement si cher à  
 la buvette.

Il y a là une excellente idée philantro-  
 pique. On connaît déjà nos vues sur la  
 question. Le whisky, voilà l'ennemi.  
 Comme tous les alcools tirés du grain,  
 c'est un vil produit, un torde-boyaux tout  
 au plus. Tout autre alcool que celui des  
 fruits devrait être interdit ; mais voilà, il  
 n'y a pas de distilleries de fruits au Ca-  
 nada, il n'y a que des bouilleurs de whis-  
 ky. Il faut donc importer.

C'est ce que fait en ce moment M.  
 Toussaint : il a trouvé en France un  
 bouilleur bon garçon qui, pour un essai, a  
 consenti à réduire sa marge au minimum ;  
 la conséquence est que nous avons à Qué-  
 bec maintenant des eaux-de-vie françaises  
 parfaitement pures, suffisamment colorées  
 par un séjour de quelques mois dans des  
 fûts de châtaignier, qui se détaillent à 75  
 cts la bouteille, presque le prix du whisky.  
 Si le lecteur veut y goûter, qu'il demande  
 la *fine fleur de cognac*.

Pour expliquer ce miracle, il est bon de  
 savoir ce que coûte l'alcool en France. En  
 Province, on trouve de bonne eau de vie  
 à 145 fr. (\$29.00) l'hectolitre (22 gallons)  
 soit environ \$1.30 le gallon. En Allemagne  
 vend un produit affreux coté au gros de  
 39 à 45 francs l'hectolitre, soit 35 à 40  
 cents le gallon ; mais méfions-nous de ce  
 poison, qui ne nous est cependant pas in-  
 connu, car beaucoup de nos vins et li-  
 queurs d'importation sont, nous assure-  
 tion, empoisonnés d'alcool allemand, dont  
 le bas prix défie tous les tarifs du monde,  
 tout comme on trouve dans le  
 commerce du claret qui n'est autre  
 chose que de l'alcool étendu d'eau et colo-  
 ré au bois de campêche.

Ce sont là autant de bonnes choses à  
 savoir. Si l'on voulait seulement se don-  
 ner la peine d'étudier un peu, que de con-  
 naissances utiles et payantes on acquer-  
 rait ! Surtout que d'impostures on démas-  
 querait ! On apprendrait vite, à son pro-  
 fit, qu'il y a quelque chose de mieux que  
 les produits de Walker de Walkerville ou  
 des autres industriels de ce genre. Nous  
 sommes de ceux qui croient que nos fruits  
 indigènes, les bonnes pommes canadiennes  
 par exemple, contiennent tout ce qu'il  
 faut pour la soif, et que nous n'avons que  
 faire d'aller nous désaltérer à l'étranger.

Autant d'argent qui restorait dans le pays, qui n'irait même pas dans la caisse des distillateurs d'Ontario.

Pourquoi s'acharner à s'abreuver de l'essence de grains inférieurs dont les animaux ne veulent pas toujours, quand on a sous la main le vrai article prescrit par les oracles divins eux-mêmes dans les Ecritures : le vin pur ? Avec le vin, plus de dyspeptiques et plus d'ivrognes : c'est déjà deux grands points de gagnés. Le rêve des prohibitionnistes, fût-il réalisable, n'irait pas même à la moitié : car, en supposant l'ivrognerie supprimée, il resterait toujours la dyspepsie.

LES RAISINS DU CAP DE BONNE ESPERANCE

Pendant que l'on travaille, en Europe, à produire du raisin de table dans des "forceries" industrielles qui donnent de favorables résultats, notamment dans le Nord de la France et en Belgique, le commerce anglais, utilisant les procédés frigorifiques, tend à alimenter son marché par les ressources culturales naturelles du cap de Bonne-Espérance.

Depuis le mois de décembre 1893, l'Angleterre a importé du Cap des cargaisons entières de raisins. Des compartiments réfrigérants ont été installés sur les steamers chargés du transport. Ces raisins se sont vendus en détail, à Covont Garden, à raison de 1.85 franc ou 37cts la livre les blancs, et de 2.50 francs ou 50cts la livre les noirs, alors que les raisins provenant des cultures sous verre d'Angleterre valaient de 3.75 francs à 5 francs ou de 75cts à \$1 la livre. Une ferme sur la rivière Hex, près de Capetown, ne compte pas moins de 2000 acres de vignes.

— : 0 0 0 : —

QUESTIONS D'ECONOMIE POLITIQUE

LA PROSPERITE DU VOISIN EST-ELLE A REDOUTER ?

Chapitre à méditer, tiré des œuvres de David Hume, économiste célèbre du 18e siècle :

Après avoir tâché d'écarter une espèce de jalousie mal fondée qui prévaut à un si haut degré chez les nations commerçantes, il peut n'être pas mauvais d'en mentionner une autre qui paraît aussi dépourvue de tout fondement. Rien n'est plus habituel de la part des Etats qui ont fait quelques progrès dans le commerce, que de considérer d'un œil inquiet ceux de leurs voisins, de regarder tous les Etats commerçants comme des rivaux, et de croire qu'il est impossible à aucun d'eux de prospérer, si ce n'est à leurs dépens. J'ose prétendre, en opposition à cette opinion étroite et mauvaise, que l'accroissement des richesses et du commerce dans une nation quelconque contribue d'ordinaire à développer, bien loin de leur nuire, les richesses et le commerce de tous ses voisins, et qu'un Etat peut difficilement pousser très loin son commerce et son industrie, si les Etats qui l'entourent sont plongés dans l'ignorance, dans l'oisiveté et dans la barbarie.

Il saute aux yeux que le commerce intérieur d'un peuple ne peut pas souffrir de la plus grande prospérité des peuples voisins, et comme cette branche de commerce est indubitablement la plus importante d'un royaume étendu, nous avons d'autant moins de motifs de jalousie. Mais je vais plus loin et je fais observer que, si les communications sont libres entre les nations, il est impossible que l'industrie intérieure de chacune d'elles ne s'accroisse pas en raison des perfectionnements des autres. Comparez la situation actuelle de la Grande-Bretagne avec celle d'il y a deux siècles. Tous les arts de l'agriculture et de la fabrication étaient des plus primitifs, des plus imparfaits. Toutes les améliorations que nous y avons depuis lors introduites sont venues de l'imitation de l'étranger, et à ce point de vue nous devrions regarder comme un fait heureux le progrès de leur génie. Car c'est toujours à notre grand avantage que se développent les rapports internationaux ; malgré l'état avancé de notre fabrication, nous adoptons, journalièrement, dans tous les arts, les inventions et les perfectionnements de nos voisins. C'est d'abord avec un grand mécontentement que nous constatons la quantité des marchandises importées de l'étranger, parce que nous nous imaginons qu'il en résultera pour nous un appauvrissement d'argent ; puis l'art lui-même s'importe graduellement, à notre avantage visible. Cependant nous continuons toujours à nous plaindre que nos voisins possèdent tous les arts, toutes les industries, toutes les inventions, ou bien que, s'ils ne nous avaient pas d'abord instruits, nous serions aujourd'hui des barbares, et que s'ils ne continuaient pas à nous instruire les arts tomberaient dans un état de langueur, perdant le ressort de l'émulation et de la nouveauté qui contribue tant à leur avancement.

Le développement de l'industrie indigène pose les fondements du commerce extérieur. Quand on produit un grand nombre de marchandises pour le marché intérieur, et qu'on les perfectionne, on en trouve toujours à exporter avec profit une certaine quantité. Si nos voisins n'ont ni art ni culture, ils ne peuvent rien nous demander, n'ayant rien à nous donner en échange. Les Etats sont à cet égard dans la même condition que les individus : un seul homme ne peut être industriel, ni actif, lorsque tous ses concitoyens sont paresseux. Les richesses des divers membres d'une communauté contribuent à accroître les miennes, quelle que soit la profession que j'exerce. Ils consomment le produit de mon industrie et me fournissent le produit de la leur en retour.

Aucun Etat ne doit craindre que ses voisins se perfectionnent dans tous les arts, et dans toutes les fabrications, au point de n'avoir rien à lui demander. La nature, en donnant aux différentes nations des génies, des climats et des sols divers, a assuré leurs rapports mutuels et leur commerce, aussi longtemps qu'elles restent industrielles et civilisées. Plus une nation se développe dans les arts, plus elle a certainement recours à ses voisins industriels. Les habitants, devenus opulents et habiles, veulent acquérir les produits les plus achetés, et comme ils ont beaucoup de marchandises à donner en échange, ils provoquent sur une vaste échelle les importations des pays étran-

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et liquidateurs

S'occupent d'audition de comptes et de revision de livres.

Perception de dettes.

Evaluation dans les cas de pertes par incendie ou autrement.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU : RUE DALHOUSIE, Bâtisse de la Cie Richelieu Téléphone 1227 Boîte postale 585



Grand Assortiment de FOURRURES  
— CONSISTANT EN —  
Caques, Capotes, Pelermes, Gants, aquet et Souliers mous, etc.  
A. L. G. DUGAL, 15 rue N.-Dame, Québec

Hector Lamontagne & Cie MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empelgues et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre de Dominion.

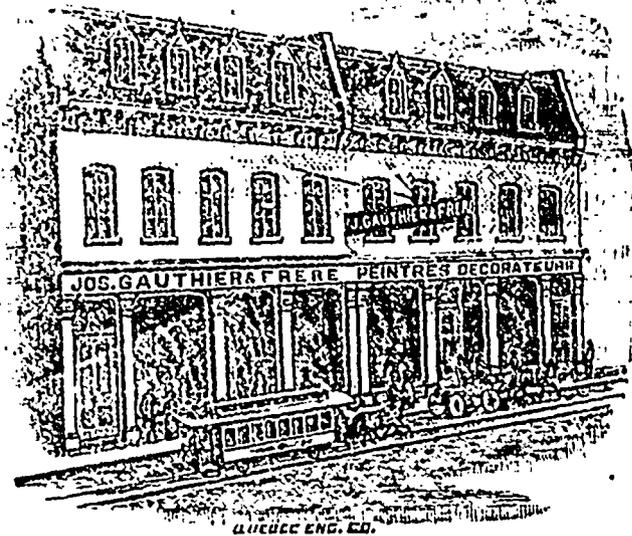
Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec

Vis à vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie

J. Geo. Bussières, Architecte et sollicitateur pour brevets d'invention. Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-COUPURE)

No. 60, COZE LAMONTAGNE.

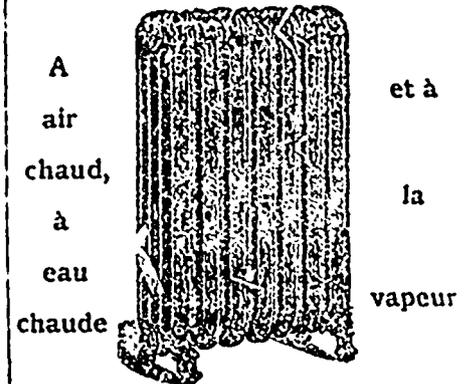


**JOS. GAUTHIER & FRERE**  
**Peintres-Decorateurs**  
 290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.  
 Grand assortiment de VERRES COLORIES de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD. A. PICARD.  
**O PICARD & FILS**  
**PLOMBIERS, CAZIERS, FERBLANTIERS, ETC.**

Poseurs d'Appareils de chauffage



Pose d'Appareils Electriques les plus perfectionnés et les plus modernes

INSTALLATION DE SONNETTES ELECTRIQUES

— 100 —  
**RUE SAINT-JEAN**  
 QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875  
**E Roumilhac**  
 IMPORTATEUR  
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX  
 ET DE BOURGOGNE,  
 CONSERVES ALIMENTAIRES,  
 DENRÉS COLONIAUX.

Seul représentant à Québec des maisons  
 Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,  
 Eaux-de-vie fines de Cognac,  
 A. Bose & Cie, Bordeaux,  
 Huile d'olive doublement clarifiée.

**I. P. DERY**  
 Libraire-Importateur  
**LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,**  
 EN GROS ET EN DETAIL  
 40, RUE SAINT-PIERRE,  
 BASSE-VILLE, QUEBEC

**NOUS AVONS REÇU**  
**12 CAISSES D'ARTICLES**  
**DE FANTAISIE**

Consistant en **POUPÉES, JOUETS** de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

**BOISSEAU & BELAND**

**THIBAudeau FRERES & Cie**  
 Importateurs et marchands en gros de  
**MARCHANDISES SECHES**  
 Anglaises, Etrangères et Canadiennes  
**NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE**  
 QUEBEC  
 Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.  
 Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

**D. RATTRAY & SON**  
 ENTREPOSEURS  
 Entrepôts. Rues Dalhousie, St-Paul et St André, Québec.  
 Entmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

**B. LEONARD**  
 Papiers de tentures français et américains  
 Peinture en bâtiments et  
 Lettrage d'enseignes  
 Peintures, Huiles, Glaces  
 Matériaux pour artistes  
 Stores et Gardessoleils pour fenêtres  
 Rouleaux à ressort pour fenêtres  
 53, RUE ST-JEAN  
 HAUTE-VILLE, QUEBEC

**Venant d'être reçu**

**300 MONTRES** à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec oites en rackel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00  
 Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.  
 M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui battent toute concurrence.  
 Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

**CYR. DUQUET,**  
 3 rue St-Jean, Haute-Ville, Québec

gers. L'industrie des nations d'où ils important est encouragée, et la leur se développe également par la vente des produits qu'ils exportent en retour.

Mais que se passe-t-il dans le cas où une nation possède une spécialité quelconque, comme par exemple, en Angleterre, les manufactures de laine? L'intervention de nos voisins dans ce genre de travail n'entraîne-t-elle pas une perte pour nous? Je réponds à cette objection que, toutes les fois qu'un produit est considéré comme formant une spécialité pour un royaume il est supposé que ce royaume est en possession d'avantages naturels et particuliers pour la production de cette marchandise. Si, malgré ces avantages, il cesse d'être une source d'approvisionnement pour les autres, il doit alors s'en prendre à sa propre paresse, ou peut-être aux vices de son gouvernement, et non pas à l'activité industrielle de ses voisins. On doit aussi considérer que le développement de l'activité industrielle chez les nations voisines accroît également la consommation de toutes les espèces particulières de marchandises, et que, malgré la concurrence des produits étrangers et des produits indigènes sur le marché, la demande du produit spécial peut toujours se soutenir, ou même s'accroître. Supposé même qu'elle diminuât, faudrait-il regarder le fait comme si funeste? Si l'esprit d'activité se maintient, on peut facilement le reporter sur une autre branche d'industrie. Les manufacturiers en laine feront par exemple de la toile, de la soie, du fer, ou toute autre marchandise, sur laquelle il paraîtra y avoir des demandes. Ne redoutons pas que tous les objets de l'activité humaine s'épuisent, ni que nos manufacturiers, tant qu'ils resteront sur un pied d'égalité avec ceux des Etats voisins, soient en danger de manquer de travail. L'émulation entre des nations rivales sert plutôt à entretenir l'activité parmi elles. Il est plus heureux pour un peuple de produire divers articles, que de posséder une seule grande spécialité qui utilise tous les bras. Dans le premier cas, la situation est moins précaire et le pays est moins exposé à souffrir des révolutions et des incertitudes qui peuvent affecter une branche particulière de commerce.

Le seul Etat commerçant qui doive craindre les progrès et l'accroissement de l'industrie de ses voisins est la Hollande: ne possédant aucune étendue de terre, n'ayant pas de productions indigènes, ses habitants prospèrent uniquement parce qu'ils se sont faits les courtiers, les facteurs et les convoyeurs des autres nations. Un semblable pays doit appréhender naturellement que, dès que les Etats voisins viendront à comprendre leur intérêt et à le faire valoir, ils ne veuillent prendre en main la direction de leurs propres affaires et priver leurs courtiers étrangers des bénéfices que ceux-ci tiraient de leur intervention. Mais quoique la conséquence soit naturellement à redouter, il s'écoulera bien du temps avant qu'elle ne se réalise; à force d'adresse et d'activité, on peut en retarder les effets pendant de nombreuses générations, sinon les conjurer tout à fait. L'avantage des relations et des grands approvisionnements est si considérable qu'il est en vain d'en triompher; et comme toutes les transactions augmentent par le fait du développement de l'activité indus-

trielle des Etats avoisinants, un peuple dont le commerce repose sur la base précaire dont nous avons parlé peut commencer par recueillir un très grand profit de la condition florissante de ses voisins. Les Hollandais ayant engagé tous leurs revenus pour des emprunts ne font pas dans les négociations politiques la même figure que jadis, cependant leur commerce est certainement égal à ce qu'il était au milieu du siècle dernier, alors qu'ils compétaient parmi les grandes puissances d'Europe.

Si la politique étroite et mauvaise devait triompher, elle devrait chercher à réduire toutes les nations qui nous environnent au même état de paresse et d'ignorance que le Maroc et la côte de Barbarie. Et quel en serait le résultat? Les nations voisines ne pourraient plus nous envoyer de marchandises; elles ne pourraient plus nous en prendre. Notre commerce intérieur lui-même languirait faute d'émulation, d'exemple et d'enseignement, et nous tomberions promptement dans la même situation abjecte que celle à laquelle nous aurions réduit les autres. J'ose donc avouer que, non seulement comme homme, mais comme sujet britannique, je fais des vœux pour que le commerce de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie et de la France elle-même soit florissant. Je suis du moins certain que la Grande-Bretagne ainsi que toutes les nations dont je viens de parler verraient leur prospérité s'accroître, si les souverains et leurs ministres adoptaient une politique fondée sur des sentiments élevés de bienveillance pour tous les autres pays.

— : o : + : o : —

LA REDACTION A L'ECOLE PRIMAIRE

De M. le professeur Magnan, dans l'Enseignement Primaire :

"Au temps où j'allais à l'école primaire de mon village, il m'arriva une aventure que je n'ai jamais oubliée dans la suite. J'avais alors dix ans. Un jour, étant allé acheter un cahier et une plume chez un marchand illettré de l'endroit, ce brave homme me dit : "Tiens, mon garçon, il est de bonne heure, tu as encore du temps avant ta classe," et me désignant du doigt un tabouret très élevé placé en face d'un pupitre rudimentaire plus élevé encore, il me dit : "Assieds-toi là et je vais te donner l'occasion de gagner ton cahier et ta plume."

Sans trop savoir ce qu'on allait me demander, j'escalade le fameux tabouret non sans émotion. Il me semblait que quelque chose de grave allait se passer.

Quelques secondes après, mon homme revint avec une feuille de papier à lettre, une enveloppe jaune et un énorme encrier rempli d'encre dans laquelle baignait, depuis au moins un mois, une plume 303.

"Tu as bien de la chance, toi, me dit-il, en s'asseyant près de moi, après avoir bourré et allumé une fort jolie grosse pipe, tu vas à l'école, tu sais lire, écrire et calculer. Moi, je n'ai jamais voulu m'instruire, mon défunt père m'en a bien fait des sermons pour ça, mais rien n'y a fait, je suis resté un ignorant fiéfié."

Après cet avou, le brave marchand lança trois ou quatre bouffées de fumée qui allèrent se perdre au plafond et se

**ENCRIERS**  
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE  
Fabriqués par  
**G. TOIRAY-MAURIN**

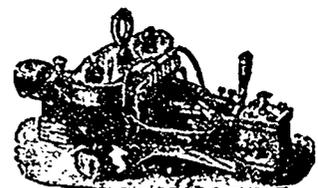


LA AZULINE—Encre bleu-noire, une très jolie nuance bleue intense et brillante, tournant de suite au noir parfait.  
LA SYRIENNE—Encre violette-noire, comme acaïve, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.  
LE NIXE SÉLÉ—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et les puibles.  
Encre carminée, Encre à marquer le linge, Encre métallique, Colles, etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc.  
Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.  
En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.  
**J.-B. ROLLAND & F<sup>LS</sup>,**  
MONTREAL - QUÉBEC  
Seuls agents au Canada.

**Baylis Manufact'g Co.**  
16 A 30 RUE NAZARETH  
MONTREAL

**Vernis** La plus considérable et la plus vieille établis des Manufactures de VERNIS au Canada.  
"Japans"  
Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

**J. C. GUAY**  
DYNAMOS MOTEURS

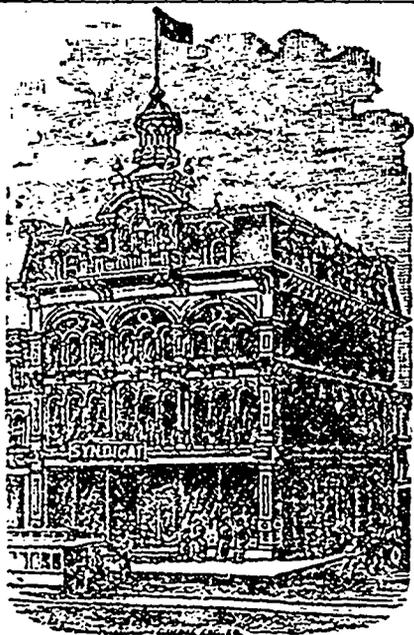


ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
Transport de la force—TÉLÉPHONES  
524, rue Saint - Valier

**L'Hotel Riendeau**  
est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir des vues incomparables de la ville et du fleuve St Laurent.  
Les prix sont des plus raisonnables comme on peut en juger. \$3.00 à \$5.00 par jour, suivant la chambre qu'on occupe.  
Une visite est respectueusement sollicitée.  
JOS. RIENDEAU.

**58-60 JACQ.-CARTIER SQ.**  
MONTREAL.

**CHAPUT FRERES**  
Maison fondée en 1886  
10--PLACE D'ARMES--10  
MONTREAL.  
Renseignements commerciaux et contentieux Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie Canada.



**20 CAISSES DE JOUETS**  
POUR ETRENNES DE NOEL ET  
DU JOUR DE L'AN

Véritable Bazar au  
**Syndicat de Quebec**

Venez voir, le plus grand choix de Jouets Jap-  
nois, chinois, allemands, objets de fantaisie de  
toutes sortes et de la plus haute nouveauté  
offerts à des prix sans précédents.

Nous offrons des Jais de Soie couleur valant  
\$ 1.00 en gros pour 30c.

Jais de Soie fautaiss, valant \$1.20 en gros  
pour 40c.

Jais de Cheviot pour Costume, valant 60c  
pour 20c.

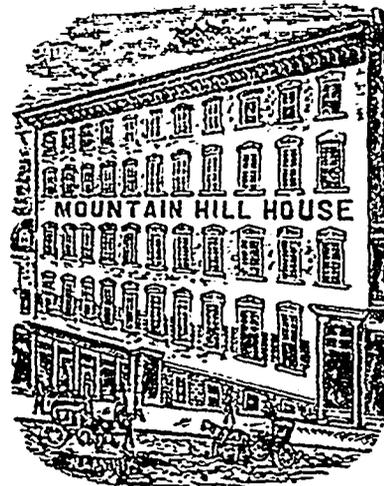
Jais de Portières en cheville  
Jais de Rideaux de point de toutes sortes.

— AUSS —

Nous continuerons à faire cadeau à toute per-  
sonne qui achètera pour le montant d dix  
piastres, son portrait fait au crayon.

Hâtez-vous de profiter de ces chances.  
Venez voir nos prix.

**MOUNTAIN HILL HOUSE**



94 à 98 Rue de la Montagne  
**QUEBEC.**

**E. DION & Cie** - - - Prop.  
**JOS. CLOUTIER** - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'af-  
aires  
MM. DION & CIE ayant fait des réparations  
considérables, en ont fait une maison de première  
classe, très confortable, à des prix très raison-  
nables

**Syndicat de Quebec**

COIN DES RUES

**SAINT-JOSEPH ET DE LA GOURONNE, ST-ROCH**

**DROUIN, FRERES & CIE**

**Epiciers en gros**

MANUFACTURIERS DE

**VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.**

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S  
DELIGHT," des Teintures en paque. "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

**Specialité :**

*Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé*

TELEPHONE 6057

**E. L. ETHIER & CO.**

Manufacture de

**Billards**

**ET D'ACCESSOIRES**

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et Jeux de quilles  
et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand  
soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre  
Bande COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscu-  
table.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

**E. L. ETHIER & CIE,**

85 rue St-Denis. Montréal

TELEPHONE 122.

P. O. Boite 624

**REID, CRAIG & CIE,**

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre  
à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à en-  
velopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux  
métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché

*Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.*

**QUEBEC.**

**L. G. CHABOT**

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ETABLISSEMENT, quoique récemment  
fondé, est déjà l'un des plus encouragés,  
grâce à des prix modérés et à la satisfaction  
donnée au public en faisant de l'ouvrage de  
première classe.

Toute commande sera exécutée prompte-  
ment à des prix défiant toute  
concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des  
prix.

**POUR CADEAUX**

— CHEZ —

**L. Morency & Frere**

Vous trouverez les plus hautes nouveautés en  
fait de Moulures pour cadres en blanc, chêne, etc.,  
argent,ivoire, bronze, acier, gravures, eaux  
fortes, nouveaux vastels; Ecrans, Porte-musi-  
que, Tables de toilette, Miroirs de toutes sortes,  
etc. Ouvrages en bambou, une spécialité. Aussi  
un grand choix de petits cadres pour portraits,  
en argent, ivoire, etc., Vases et Porcelaines  
peints à la main, Pôles pour rideaux en cuivre,  
chêne, ivoire, etc.

Le tout à très grand marché. Une visite est  
sollicitée en au

No 113 rue St-Joseph, St-Roch, et  
4 rue St-Jean, Haute-Ville

**Charles E. Roy**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Vallor, St-Roch

**QUEBEC.**

SPÉCIALITÉ.—Cuir à semelle Spanish, Eagle,  
Penetang, Bracordidge, Slaughter, Cuir Rouge  
Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Balis &  
Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI: —

Jobber en chaussures  
Un assortiment d'Empelignes importées et  
toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

ant à réfléchir. Au bout d'un instant, il me dit : " Tu connais Phirin F. du Petit-Louis, hein ? bien, écris lui que son compte est payable à présent, que pour ça n'importe du foin que je lui paierai quatre piastres et demie du cent et une tonne de beurre de quarante livres que je lui paierai dix-huit sous. Dis-lui aussi qu ; si sa femme a encore de la toile du pays, qu'elle m'en emporte vingt aunes que je lui paierai le prix des autres. J'oublie je prendrai aussi quelques couples de poulets, s'ils sont bien gras."

A ce moment-là, quelqu'un entre dans le magasin et mon homme me laisse seul au travail. Pour la première fois, je me trouvais en face de la réalité. Il fallait me tirer d'affaire sans le secours d'un maître ou d'un livre. une feuille de papier blanc, de l'encre, une plume et des idées à exprimer en français usuel, et voilà ! Mon embarras fut énorme. Je me troublai et ne pus exprimer une seule phrase qui eut du bon sens. Jusque-là j'étais écrit nombre de dictées sans faute ; aux examens, j'avais remporté des prix d'analyse, et la grammaire élémentaire m'avait livré tous ses secrets. Malgré tout ce petit bagage grammatical, je ne savais par quel bout commencer ma lettre. Enfin, tout à la fois découragé et honteux, je profitai de l'éloignement du marchand pour me sauver à l'école, abandonnant cahier et plume. Ce matin-là, j'arrivai en retard à la classe et fus grondé par mon maître qui ne connaît jamais ma mésaventure. Toute la journée, je fus triste, faisant d'amères réflexions sur mon incapacité en matière épistolaire.

Depuis cette époque, j'ai parfaitement compris que l'enseignement du français ne consiste pas à faire apprendre la grammaire aux enfants, à leur faire analyser des phrases, et à leur donner des dictées prises au hasard, mais bien à les faire parler, à les habituer à s'exprimer correctement par la parole et par l'écriture. La grammaire, l'analyse et les dictées n'en sont pas moi si d'excellents exercices qui, s'ils sont donnés avec intelligence, contribuent dans une large mesure à l'enseignement de la langue maternelle. Ce sont les éléments indispensables d'un tout unique, les moyens nécessaires qui conduisent à un but final : LA RÉDACTION, c'est-à-dire l'art d'exprimer sa pensée avec précision, facilité et élégance même.

0:0:0:0

RETAILLES ET COUPONS

Ne pas confondre :

M. Pierre Gauvreau, dont le nom était mentionné comme défendeur dans une cause No 4531 de la Cour de Circuit, dans notre bulletin judiciaire du dernier numéro, n'est pas M. Pierre Gauvreau, libraire à la Basse-Ville.

- De tous les remèdes qui se disputent la faveur du public pour le traitement des rhumes opiniâtres, le BAUME RHUMAL est incontestablement en tête de la liste. C'est le dernier mot de la médecine. Enrouement, toux, bronchite, toutes les maladies de la gorge et des poumons se traitent avec le BAUME RHUMAL, le spécifique sans rival. On trouve le Baume Rhumal dans toutes les bonnes pharmacies. 25 cents le flacon.

On mande de Yokohama que toutes les grands négociants en thé ont signé une circulaire comportant qu'à raison d'une hausse des salaires et du coût des emballages, ils se voient dans la nécessité d'élever leurs prix de 50 cents par pecu, et que, pour peu que la guerre continue, il faudra s'attendre à une nouvelle hausse. C'est donc le bon temps de s'approvisionner pour un certain temps d'avance.

On est sans nouvelles détaillées de la suspension des banques à Terre-neuve, et il faut attendre le prochain steamer faisant le service postal, qui n'arrivera que dans quelques jours.

Jusqu'ici, on est renseigné par le télégraphe seulement. On sait que les banques Commercial et Union ont fermé leurs portes, et que, pour cette dernière du moins, la suspension ne sera que temporaire.

L'Electrical Age dit qu'il s'est fait récemment à Schenectady, N.-Y., une expérience d'une haute portée. Une locomotive électrique a tiré sans peine, sans effort apparent, une locomotive à vapeur chauffée en sens contraire ; celle-ci avait même tous les avantages de la position.

L'an dernier, à l'Exposition de Chicago, la même expérience avait donné des résultats tout contraires. En si peu de temps, le génie électrique a fait assez de progrès pour vaincre la vapeur.

On s'apprête à utiliser ces puissants moteurs électriques sur le "Metropolitan" de Chicago. Les gérants de chemins suivent avec attention ces expérimentations, en vue de s'en procurer pour leurs lignes. Les moteurs seront vendus séparément aux compagnies de chemins de fer, de manière à pouvoir s'adapter aux locomotives qu'on voudra, tout comme on leur vend les lampes qui éclairent la voie. On travaille à en simplifier la construction à cette fin.

Les tempéranciers font des instances auprès du gouvernement pour faire décréter qu'à l'avenir le commerce des liqueurs devra être séparé de tout autre commerce.

On conçoit à première vue ce que ce projet n'est d'impraticable, à la campagne surtout où il n'y a que des marchands généraux et où le débit n'est certainement pas assez considérable pour faire vivre un détailleur exclusif de liqueurs.

- Un conseil en passant aux myopes.

L'autre jour un oculiste de renom de cette ville nous disait : Les gens de bureau myopes devraient se reposer toutes les dix minutes... Ah ! mais ! entendons-nous ; ce repos consiste tout simplement à lever les yeux et porter le regard à distance. Cet exercice, répété de temps à autre, repose l'œil myope, en ramenant à l'état normal la tension de nerf optique.

M. M. Laporte Martin & Cie, offrent un assortiment considérable de liqueurs fines etc., pour les fêtes ; aussi un choix de fruits secs de toute description, voir leur annonce.

Le sénat américain est saisi en ce moment d'une proposition du sénateur Gallinger, invitant le Canada à s'annexer aux Etats-Unis.

La ville de Lévis songe sérieusement à se doter d'un aqueduc. Le projet offre de grandes difficultés d'exécution, à cause de la conformation accidentée du terrain. On reprendra les forages dès le printemps.

Les Américains n'ont pas envie de se laisser enlever le contrôle du transport des grains de l'ouest.

Ils font construire des vaisseaux monstrueux mesurant 400 pieds de longueur, dix-huit pieds de cale, d'une capacité de 4000 tonneaux, pour faire le service entre Duluth et Buffalo.

Les chemins de fer construits avec l'argent canadien ne font que se frayer des chemins de bois pour porter le trafic aux Etats-Unis. Le Canada a à ses dépens canalisé la voie du St-Laurent et des lacs, et ce sont les Américains qui en profitent. Franchement, ce n'est pas loin de l'annexion.

M. E. J. Bender, du Montmagny, a profité de la session pour venir entretenir les autorités provinciales de son projet de grands steamers frigorifiques et d'abattoirs pour alimenter cette ligne.

De son côté, M. J. de la Broquerie Taché, de la société d'industrie laitière, demande au gouvernement un bonus de \$20,000 pour les exportateurs de beurre. Avec des bateaux frigorifiques, notre beurre arriverait en effet en Angleterre dans les meilleures conditions pour lutter avec le Danois.

Intéressant pour les chasseurs et les papas :

M. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne, a saisi la Législature d'un projet de loi prohibant entièrement la destruction de la perdrix au moyen de pièges ou collets, et reculant du 1er au 15 septembre l'époque où il est permis de tuer au fusil cet excellent gibier.

M. Flynn veut aussi que les cent acres promis aux pères de douze enfants, n'aillent qu'aux colons colonisants. A l'avenir, les défricheurs seuls auront le droit d'avoir douze enfants. Du moins, ils seront les seuls récompensés !

D. ARCAND

Courtier, Comptable et Liquidateur

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre d'biteurs et créanciers pour effectuer des compromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent.

Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE**  
QUEBEC.

S. N. PARENT, M.P.P. CHARLES DEGUISE

**Parent & DeGuise**  
AVOCATS

No 98 rue St-Pierre, Québec

G. EMILE TANGUAY A. VALLÉE

**Tanguay & Vallée**

Architectes-Dessinateurs

BUREAUX : 38 RUE ST-EUSTACHE, QUEBEC.

QUÉBEC, 21 DÉCEMBRE 1891

## LA SEMAINE COMMERCIALE

*Etats-Unis.* — Comme toujours à la veille du Christmas, le commerce de gros et d'interv. amire subit un temps d'arrêt. Ça et là, les inventaires sont commencés. A peu d'exception près, le seul mouvement commercial est concentré sur les spécialités de Noël, friandises et jouets chez les "jobbers" et dans le détail, et l'on n'attend pas d'amélioration avant le nouvel an. Tous les plus grands centres de l'Est, excepté Pittsburg et Buffalo, rapportent calme plat. Par tout le Nord Ouest, y compris Detroit, Chicago, Milwaukee, St Paul et Duluth, le volume des affaires est, presque généralement, moindre que de coutume, à cause de la température qui est hors de saison. Les villes de l'ouest central en allant à l'ouest rapportent un montant d'affaires modéré, sans perspective d'amélioration pour le reste du mois. Dans le Sud, le commerce en général est très tranquille, sauf pour les spécialités de Noël. Sur la côte du Pacifique, le commerce est plutôt meilleur qu'antérieurement.

Les prix de la semaine dénotent une réaction qui est le propre des fins d'année, avec baisse sur les cotonnades, la perspective de baisse sur les lainages, le coton et le sucre, le café, le lard, l'avoine, le blé et le fer Bessemer en yeuse. On signale de plus hauts prix sur les pores dans les centres de l'Ouest, par suite d'une diminution dans les arrivages.

La laine d'Australie continue à se vendre au dessous du coût de l'importation, et les acheteurs attendent pour noter l'effet de la réduction des droits.

*Manufactures.* — La revue mercantile de Den aux États-Unis se prétend — grâce au bon vouloir de plusieurs milliers de manufacturiers qui ont fourni un relevé de leurs listes de paie pour novembre de cette année, de 1893 et 1892 — en état de faire une comparaison très encourageante des profits du mois, qui accuse une augmentation de 15.2 par cent en paiements totaux sur l'année dernière, mais une diminution de 18.3 p. c. comparée à 1892. Un relevé du nombre d'ouvriers employés montre que dans les mêmes établissements il a été employé 10.2 p. c. plus de monde qu'en 1892, mais 8.6 p. c. de moins qu'en 1893. La moyenne d'argent gagné par plus de 250,000 bras est de 4 p. c. plus élevée qu'en 1893, mais de 14½ p. c. moindre qu'en 1892, sans cependant tenir compte du nombre d'heures de travail ni du nombre des établissements fermés cette année. Dans quelques industries il y a plus d'ouvriers employés qu'en 1892, mais dans les autres la diminution est plus forte.

Les rapports détaillés des principales industries ne sont pas bien encourageants. Il y a eu augmentation en novembre pour la production des fers, atteignant 168,782 tonneaux le 1er décembre, mais l'augmentation en produits non vendus a été de 50,149 tonneaux, soit une moyenne de 11,700 par semaine, ce qui indique que l'augmentation de la production pendant le mois de novembre n'a pas été secondée par la demande. Les prix ont décliné en raison directe. Les matières textiles sont en somme plus faibles, bien que les ventes

en laine pour la semaine dernière, on partie pour spéculation, aient été plus fortes que depuis deux ans.

*Canada.* — La préoccupation du moment à Montréal; ce sont les inventaires. De plus, une température défavorable entrave le commerce dans la province en général. L'effet de la crise financière de Terre-neuve est nul ou à peu près à Montréal, quelques maisons seulement y étant concernées. Les affaires sont mortes à Terre-neuve; presque tous les travailleurs sont sans emploi, et les gages se paient en nature et non en argent. A la Nouvelle-Ecosse, le commerce est morne, mais les recouvrements sont à la hauteur de la moyenne. La panique monétaire de Terre-neuve et la suspension des affaires qui en a pratiquement résulté ayant eu pour cause un petit nombre de faillites commerciales, il ne faut pas voir une marque d'insolvabilité dans cette interruption momentanée des paiements.

Un câblegramme de Paris annonce ce matin que le Sénat français a ratifié hier le traité franco-canadien.

## LES FAILLITES DE LA SEMAINE

	Ont.	Qué.	Aut prov.	Total	1893
13 déc. .. 22	12	6	40	40	40
6 " .. 23	15	5	40	40	40
29 nov. .. 5	14	6	36	48	48
27 " .. 16	8	7	31	35	35
15 " .. 20	7	6	33	41	41
8 " .. 19	12	11	42	57	57
1 " .. 28	20	2	50	25	25

Le nombre des faillites aux États-Unis a été de 349 contre 339 l'an dernier même semaine.

Au Canada, comme on le voit plus haut, il y a eu 40 faillites, le chiffre que la semaine précédente et que l'an dernier à pareille époque. Ontario tient encore la tête avec 22 faillites, augmentation de 2, toutes au reste de peu d'importance, la plus grosse étant dans les \$5,000. La province de Québec en compte 12, diminution de 3, une seule dépassant \$5000. La Nouvelle-Ecosse en rapporte une, le Manitoba quatre. On n'en a rapporté aucune en Colombie et à l'Île du Prince-Edouard.

*Beurre, fromage et œufs.* — Cotation: reques par M. Oct. Jacques Basse-Ville: Liverpool, 8 décembre. — Les affaires sont très lentes et décevantes pour les commerçants en général. Le meilleur fromage américain et canadien, production de septembre, est en demande modérée et officiellement coté 51½ à 52½ (\$10.99 à \$11.32 par 100 lbs), sans transactions au maximum. On s'attend à plus d'activité et à de meilleurs prix après le Jour de l'An.

Le marché au beurre est encore calme aux cotations suivantes:

Danois, choix 110½ à 111½ (\$23.70 à 24.55).
Canadien, crémer 99 à 107½ (\$21.34 à 23.06).
Irlandais, crémer 106½ à 112½ (\$22.84 à 24.14).
Irlandais, Factory 94½ à 98½ (\$20.26 à 21.12).
Australien, choix 106½ à 110½ (\$22.84 à 23.70).
Œufs canadiens 8½ à 9½ \$1.93 à 2.18 p. 120).
Œufs canadiens marinés 6½ à 7½ (\$1.56 à 1.68 p. 120).

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 21 déc. 1891

Les pluies de la semaine dernière et la disparition presque complète de la neige nuisent énormément aux affaires. Ce ramollissement durera paraît-il, jusqu'à la pleine lune, c'est-à-dire jusqu'au lendemain de Noël. Cependant, l'accalmie n'est complète que dans le gros; l'approche de Noël met de l'activité dans le détail, particulièrement dans le commerce des jouets et fantaisies et l'épicerie.

En général, on continue à se plaindre de la rareté de l'argent et de la difficulté des recouvrements. A l'exception des travaux d'excavation du nouvel Hôtel-de-Ville, qui n'emploient encore qu'un petit groupe d'ouvriers, il n'y a pas d'autres travaux publics ou même privés de quelque importance en marche. Le jour de l'an va être triste pour bien du monde.

Dans le gros, nouveautés, quincaillerie etc., chez Thihaudeau Frères & Cie, P. Garneau fils & Cie, Chinie, etc., on consacre ces loisirs à prendre l'inventaire. Les voyageurs préparent leurs malles pour la tournée d'hiver, qui commencera la semaine prochaine. En attendant les listes d'autres maisons importantes, voici le personnel de voyageurs de la maison Thihaudeau qui se mettent en marche après Noël: M. Geo. N. Belleau, qui fera la Beauce et les Cantons de l'Est; M. P. N. Dechêne, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Rimouski; M. P. J. Plante, Bonaventure, Gaspé et l'Île du Prince-Edouard; M. Roger N. Godin, Portneuf, Champlain, Lac-St-Jean, Comptini et Charlevoix; M. Jos. Carron, Dorchester, Lotbinière et Nicolet; M. G. Masson, Nouvelle-Ecosse et Cap-Breton; M. I. E. Golding, Nouveau Brunswick.

Notons ici les principales fluctuations des prix.

Dans les cuirs et chaussures, il y a entente, nous dit-on, pour une hausse générale de 20 p. c. sur nos cotations qu'en trouvera plus loin.

Le beurre de choix, assez rare maintenant sur le marché, reste stationnaire; les qualités inférieures subissent une dépréciation notable. En général, et c'est heureux pour les classes pauvres vu le manque d'ouvrage, les nécessités de la table sont d'un bon marché presque sans précédent. Mentionnons le lard à 6 cents la livre, le beurre, le pain, etc. Il y a cependant une légère hausse sur la farine. M. O. T. Poitras, marchand de farines, recevait hier même de la grande meunerie du Lac des Bois avis d'une avance de 25 cents par baril, attribuée à la récente hausse sur le blé du Manitoba. Les pommes de terre sont stationnaires à 55 c. la poche.

## Derniers bulletins de faillite

J. A. Hamel, Québec, pharmacien. Stock vendu à 400, réalisant \$900, à Dr Hamel & Cie.

Chabot & Cie, St-Laurent, I. O. — Stock vendu 56c. à F. X. Turcotte, crédits 41c. à A. Dion.

Beland et Martineau, Québec, ont effectué un compromis final à 10 cents dans la piastre.

A. H. Falardeau, Sillery et Ancienne Lorotte. Cession, N. Matte nommé gardien provisoire.

Léop. Pérusse, de St Alban, que nous avons noté dernièrement, a été sur compromis à 20c payable 10c comptant et 10c par billet garanti à la satisfaction des intéressés.

La vente à l'encan de l'actif de la succession O. Julien, de Scott, a eu lieu mercredi au bureau de M. Alfred Lemieux, curateur, au No 61 rue St-Pierre. Le stock a été adjugé à L. P. Gagnon & Cie, à 57c dans la piastre, et les crédits à Chs. Audet à raison de 35c dans la piastre.

David Kerr, peintre, Québec.—Lefebvre & Taschereau nommés gardiens provisoires. Assemblée des créanciers le 26.

David Falardeau, Québec et Sillery. O. Jobin, de Pelletier, Paradis & Jobin, nommé curateur.

Le nombre total des nouvelles faillites à Québec a été de 6 depuis notre dernier bulletin.

**COURS ET STOCKS**

**COURS STERLING**

New-York, 21 déc., 11 h. a. m. — A vue, 4.90. Soixante jours, 4.89.

**Bourse de Montréal**

Montréal, 20 déc. 1894.

- Canadian Pacific Railway, 58 1/2 à 58
- Ventes, 100 actions à 58
- Duluth Com., 5 à 3 1/2
- Duluth Preferred, 12 à 9
- Commercial Cable Company, 141 1/2 à 140
- Montreal Telegraph Company, 155 à 154
- Richelieu & Ontario Nav. Co., 86 à 83 1/2
- Montreal Street Railway, 16 1/2 à 16
- Ventes, 120 à 160
- Montreal Gas Company, 189 1/2 à 189
- Ventes, 100 à 188 1/2; 700 à 189; 20 à 18 1/2; 50 à 189 1/2
- Bell Telephone Company, 151 1/2 à 154
- Royal Electric Light Company, 133 à 124
- Bank of Montreal, 220 à 216
- Quebec Bank, 126 offert
- Ontario Bank, 107 demandé
- Banque du Peuple, 120 à 117
- Molson's Bank, 165 offert
- Bank of Toronto, 260 à 244 1/2
- Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé
- Merchants Bank, 164 à 163 1/2
- Merchants Bank of Halifax, 157 à 152
- Banque Nationale, 100 à 56
- Eastern Townships Bank, 140 demandé
- Union Bank, 100 offert
- Bank of Commerce, 139 à 137 1/2
- Imperial Bank, 184 à 183
- North-West Land Company, 60 demandé
- Montreal Cotton Company, 122 à 120 1/2
- Canada Colored Cotton Company, 70 à 55
- Dominion Cotton Company, 98 à 95

**Bourse de New-York**

New-York, 20 déc. 1894.

- Atchafon, 4 1/2
- C. B. & Q., 72 1/2
- Canada Pacific, 60 1/2
- Canada Southern, 50 1/2
- Delaware & Hudson, 126 1/2
- Delaware & Lackawanna, 160 1/2
- L. & N., 53 1/2
- Lake Shore, 135 1/2
- Michigan Central, 93
- Northern Pacific, 4 1/2
- Northern Pacific, preferred, 17 1/2
- North-Western, 98 1/2
- New-York Central, 90 1/2
- Rock Island, 62 1/2
- St. Paul, 59
- St. Paul, preferred, 119 1/2
- St. P. M. & M., 104
- Union Pacific, 11 1/2
- Western Union Telegraph, 88 1/2

**MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC**

Québec, 20 déc.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs	\$9.00
“ 2e “ “	8.00
“ 3e “ “	6.00 à 7.00
“ par livre.....	0.05 0.12

Veau, “	0.10	0.12
Mouton, “	0.08	0.10
Agneau du printemps.....	2.50	3.00
Porc frais, par 100 lbs....	6.00	6.50
“ par livre.....	0.12	
Porc, salé, par baril.....	17.00	17.50
“ par livre.....	0.10	0.11
Jambon, frais, par livre....	9.07 1/2	0.08 1/2
“ fumé, “.....	0.10 1/2	0.15
Fleur, procédé cylindrique		
Hongarian, par baril.....	3.50	4.00
Extra, “.....	3.15	3.25
Forêt à boulanger “.....	3.60	3.85
Extra du printemps, “.....	2.90	3.00
Superfine, “.....	2.70	2.80
Fine, “.....	2.50	2.60
Farine en poche, 98 lbs....	1.60	1.75
Farine d'avoine, par baril.....	4.70	4.90
Blé d'Inde, blanc, “.....	3.00	3.10
“ jaune, “.....	3.00	3.10
Saumon, No 1, brl 200 lbs.....	11.50	15.00
“ par livre.....	0.10	0.10
Morue verte, par baril.....	4.50	4.75
“ par livre.....	0.01	0.00
“ par quintal.....	4.50	4.75
Huile de morue, par gallon.....	0.32	0.35
Hareng Labrad., No 1, brl.....	5.25	5.75
Volailles, par couple.....	0.70	1.00
Poulets du printemps, p. c.....	0.60	1.00
Dindes, par couple.....	2.00	3.00
Bécassines.....	1.00	
Perdrix.....	0.40	0.50
Canards noirs.....	1.00	
Patates (early rose) minot.....	0.35	0.50
Avoine, par minot, 34 lbs.....	0.38	0.40
Beurre, salé, par livre.....	0.18	0.22
“ frais, “.....	0.20	0.22
“ pains, “.....	0.25	0.30
Fromage, par livre.....	0.12	0.12 1/2
Œufs, par doz.....	0.18	0.25
Foin, par 100 bottes.....	6.00	6.50
Paille, “.....	4.00	5.00
Bois, par corde (2 1/2 pieds).....	3.50	4.50
“ “ (3 pieds).....	3.50	5.50

**BOUCHARD & PLAMONDON**  
17-18 MARCHÉ FINLAY

Ces messieurs ont pour spécialité la vente du TABAC C. CANADIEN ils jouissent de la réputation de tenir en magasin les

**Meilleurs Tabacs**

Aux plus bas prix

GRAND JOB—75,000 livres de Tabac Canadien à 7 cts la livre.

Nous devons tout particulièrement appeler l'attention sur une spécialité :

**TABAC EN TORQUETTES**

fabriqué spécialement pour cette maison et portant la marque "Bouchard & Plamondon."

AUSSI—Fruits et Provisions, Plume de volaille à 10 cts la livre, première qualité. Une visite est sollicitée.

**A vendre**

Un magnifique POUVOIR D'EAU sur la rivière Trois-Pistoles, avec une bonne chute et une bûche servant actuellement de moulin à scie, mais ayant été bâtie pour un moulin à pulpe. Prix très bas.

Pour plus de détails, s'adresser à

L. P. RENAUD,

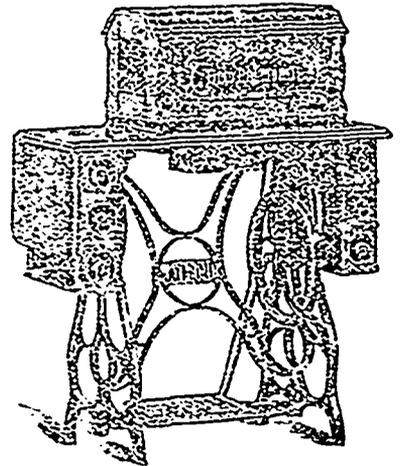
Trois-Pistoles, P. Q.

P.S.—Le pouvoir est de 60 pieds de tête d'eau.

**Si vous Toussez**  
PRENEZ LE  
**BAUME**  
**RHUMAL**  
En vente partout  
25 Cts la Bouteille

**F. GOURDEAU & FRÈRE**  
Tanneurs et Corroyeurs  
MARCHANDS DE  
Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuir français, anglais et américains. Exportateurs de cuirs domestiques. Manufacturiers de Cuir de Dougola, Chèvre et Poudre.  
**302, RUE ST-VAIER**  
QUEBEC

**Foisy Frères**  
269 rue St-Joseph  
ST-ROCH, QUEBEC.



Seuls propriétaires du  
**Piano "OFFENBACH"**  
pour la Puissance et aussi seuls propriétaires de la  
**Machine à coudre RAYMOND**  
pour la province de Québec.

**En mains**



**GEO. M. WEBSTER & CO.**

## BULLETIN DES FAILLITES

## QUÉBEC

## Québec

F. Gaudiose Allaire et Alfred L. Boulanger, tous deux de Québec, marchands, faisant affaires sous le nom de Allaire & Boulanger, débiteurs; et P. Garneau, fils & Cie, requérants cession. Actif \$1775, passif \$2362. M. O. Jobin nommé gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 26 courant.

David Kerr, de la cité de Québec, peintre et décorateur, débiteur; et Colin McArthur & Co, de Montréal, requérants cession.

Ernest Lorin, manuf. de corsets, assemblée des créanciers le 26 pour nommer un curateur.

J. A. Hamel, pharm. actif ann. en vente le 20 courant.

Jean Lortie, chauss. C. Darveau nommé curateur.

Royer & Lachance, mag. gen., r. Matte nommé curateur.

## Scott's Junction

Ovide Julien, mag. gen. actif annoncé en vente le 19 courant.

## Bassin de Gaspé

H. S. Lowndes, moulin à scie, J. McD. Haines nommé curateur.

## Montréal

C. A. Dumaresq & Co, mag. gen. J. N. Fulton nommé curateur.

Martineau & Guerin, mag. gen., actif annoncé en vente le 18 courant.

J. L. Carle, boucher, demande de cession.

R. G. Gaucher, quincaillier, C. Desmarteau nommé curateur.

H. F. Hoerner sr., chapelier, actif annoncé en vente le 19 courant.

Chs. Lussier, condonnier, actif annoncé en vente le 20 courant.

Léopold Marchand, épicier, C. Desmarteau nommé curateur.

Jules Nadon, cordonnier, offre de composer.

A. P. Fontaine, mag. gen., cession à C. Desmarteau.

F. R. Cole & Co, lampes, cession et ass. des créanciers le 24 courant.

N. Gauthier & Co, entrep., composition.

L. A. Labossière, hôtelier, C. Desmarteau nommé curateur et ass. des créanciers le 18 courant.

A. T. Smith, mag. gen., cession à Kent & Turcotte.

## Valleyfield

W. J. Bertram, mag. gen., ass. des créanciers le 18 courant.

## Beauceville

Landry & Co, mag. gen., J. Bourgeois nommé curateur.

## Bic

Dame Nap. Ouellet, mag. gen., assemblée des créanciers pour le 29.

## Drummondville

Lemire & Frère, mag. gen., actif ann. en vente le 24 courant.

## Louiseville

A. T. Lafrenière épicier, F. Valentine nommé curateur.

## Rimouski

Succ. de Ferd. Voyer, épicier, ass. des créanciers le 20 courant.

## St-Barnabé

L. D. Heroux, mag. gen., F. Valentine nommé curateur.

## St-Flavie

P. E. Beauheu, mag. gen., ass. des créanciers le 29 courant.

## St-Jérôme

Arth. Desjardins, confec. J. E. Parent nommé curateur.

## ONTARIO

## Aurora

R. J. Bradfield, épicier, cession à J. Noble.

## Hamilton

Jas. Patton, charpentier, cession à P. E. Fitzpatrick.

## Massey

McDonald & Hall mag. gen., actif vendu à 36 cts dans la piastre.

## Newmarket

Novelty Mfg. Co. Ltd., en liquidation.

## Toronto

J. H. Banes, cuir, cession à H. Parber & Co.

Southwick Oil Co. Ltd., W. G. Moncreiff nommé liquidateur.

Tebbs A. Lumley, ébéniste, offre de composer.

## Wilnot Tp

G. P. Schmidt, cession à Hy. Livergood. H. L. Buck, cession à H. Bickle.

## Auriprior

Joseph Murphy, épicier, cession à J. W. Tierney.

## Cobourg

J. C. Elliott, entrepreneur, cession à R. A. Feeney.

## Lucan

McCosh & Frère, mag. gen. offre de composition.

## Ottawa

L. Allard, épicier, offre 25c. dans la piastre.

## Pembroke

J. D. Warren, pharmacien, cession à T. Deacon.

## Stratford

J. J. Dunsmore, plombier, cession à A. H. King.

## Goderich

R. W. Runciman, marchand, cession à C. B. Armstrong.

## Harwich

M. A. Smith, cession à W. D. Sumpson.

## Woodstock

Witser & Cie, épiciers, offrent de composer à 50c dans la piastre.

## MANITOBA

## Brandon

A. E. Rea & Co., produits, dans l'embaras.

## Hilton

Succession de Dayton & Brydon, mag. gen., stock vendu à 67½c, crédits à 20 cts.

## Winnipeg

M. B. Lee & Cie, tailleurs, stock vendu à 55c dans la piastre.

## NOUVELLE ÉCOSSE

## Baddeck

Donald McDonald, mag. gen., cession.

## COLOMBIE ANGLAISE

## Nanaimo

Succession de Jos. Gullalo, hôtelier, assemblée des créanciers.

## REGISTRE DU COMMERCE

## QUÉBEC

## Conticook

E. Ives, médecin, décédé.

## Drummondville

Lemire & Frère, mag. gen., actif pour être vendu.

## Melbourne

Wm. Desmarais, forgeron, incendié.

## Lacolle

G. S. Corbière, épicier, à la veille de commencer les affaires.

## Longueuil

Bourbonnière & Moquin, bouchers, nouv. société.

## Montréal

Geo. Barrington & Fils, manuf. E. Radford nommé curateur.

W. W. Brewis, épicier, stock vendu.

T. Bricault, confectious, vendu à la succursale de la rue Ste-Catherine.

C. W. Casselman, cordonnier, vendu à W. E. Short.

Cusson & Thérien, ferblantiers, dissol.

Alex. Davignon, épicier, stock vendu.

Arthur Gagnon, mag. gen. stock vendu à Hétu & Bien.

Hétu & Bien, mag. gen. entrée dans les affaires.

Henri L'Heureux, plombier, entrée dans les affaires.

Thos. McManus, restaurant, vendu.

Meehan & Cahill, restaurant, entrée dans les affaires.

W. E. Short, cordonnier, entrée dans les affaires.

C. G. Brodeur, plombier, actif vendu.

Andrew McDougall, tailleur, décédé.

W. M. Mooney & Co and Canada Horse Nail Co, dissolution.—Jas. Ferrier continuant sous le même nom ci-dessus.

Dame Mullin & Co, rest., Dame Wm. Lane propriétaire.

Geo. Reed & Co, vaisselle, Dame M. A. Reed, propriétaire.

Dame Sarah Allen, ann. en vente par huissier.

Geo. Holt, ann. en vente par huissier.

John Humphries & Cie, D. Seath propriétaire.

T. Martin & Cie, bouchers, Dame T. Martin propriétaire.

Montreal Quarry Co demande d'incorporation.

Perreault & Cie, ébéniste, Dame Jos. Perreault propriétaire.

H. Rochon & Cie, épicier, J. Bergeron propriétaire.

Vibert & Flynn, épicier, nouv. soc.

J. Woodcock, rest. ann. en vente par huissier.

## DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

"Vandry & Martineau," marchands à commission—Geo. Alf. Vandry et Ant. Colbert Martineau, tous deux de Québec, associés.

"F. X. Soucy & Cie," épiciers—François Xavier Soucy et Jean Baptiste Lard, tous deux de Québec, associés.

"Morin & Frère," corroyeurs—David Morin & Léon Morin, tous deux de Québec, associés.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

"Syndicat d'Agences,"—Geo. Alfred et Philippe Jacques Paradis et Ant. La.

Colbert Martineau, tous trois de Québec, associés.

"Thiviierge, Morin & Morin" co-royeurs—Joseph Thiviierge, David Morin et Léon Morin, tous trois de Québec, associés.

"Arthur Brousseau & Cie," marchand Arthur Brousseau de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

— : 000 : —

**BUREAUX D'ENREGISTREMENT**

**ARTHABASKA**

Vente par Jean Arseneault à Philippe Désilets, Bulstrode, \$125.

Mineurs Nutbrown à Michel Lapointe Tingwick, \$800.

Donation par Frs. Nadeau père à Dame Victoria Nadeau, Tingwick.

David Sévigny à Ludger Sévigny, Stanfold.

Vente par Geo. Ball à Is. LaForest, Horton, \$250.

A. Quesnel, curateur à Edmond Vigneault, Horton, \$45.

Donation par J. E. Baril à Dame M. A. Gaudet, Arthabaska.

Vente par Chs. Labbé à Octave Labbé, Stanfold, \$100.

C. H. Letourneau à David Bleau, Bulstrode, \$630.

Ernest Laroche à Damase Samson, St-Christophe, \$625.

Testament par Dame Julie Martel à Elisée Martel, Arthabaska.

Obligation par Honoré Plourde à Timothy Murphy, Tingwick, \$75.

Jos. Turcotte à Jas. Gleason, Tingwick, \$200.

Hector Phaneuf à Honoré Pepin, Warwick, \$90.

John W Wilson à L. O. Pepin, Tingwick, \$1000.

Nap. Boisvert à Elz. Lachance, Stanfold, \$186.

David Bleau à Landry Rheault, Bulstrode, \$500.

**BEAUCE.**

Vente par Marcellin Veilleux à Louis Gendreau, Jersey, \$40 comptant.

Shérif de Beauce à Nap. Demers, Jersey, \$252 comptant.

Jos. Morin à Jos. Morin, Els d'Olivier, St-George, \$20 comptant.

Donation par Jos. Morin à Gustave Morin, Ste-Marie, gratuite.

Vente par Vve Wm. Flanagan à Honoré Boulanger, St-Elzéar, \$1149 ac. \$600 balance à termes.

Nap. Bolduc à Aug. Bolduc, Broughton, \$400 comptant.

Delle Anna Veilleux à Jos Marceau, Aylmer, \$100 à termes.

Pierre Tardif à municip. St-Victor, Tring, \$175 comptant.

Eug. Fontaino à Amédée Vachon, SS Anges, \$500 à termes.

Théodore Poulin à Louis Gendreau, Linière, \$150 à termes.

Ant. Morissette et al., à Aug. Métivier Broughton, \$650 à termes.

Frs. Belanger à Ed. Belangor, Lambton, \$20 comptant.

Frs. Roy à Ozias Richard, Lambton, \$450 ac. \$200 bal. à termes.

Ls. Boutin à Téles. Garon, Aylmer, \$100 comptant.

Rémi Roy à Jos. Poulin, St-Victor, \$700 à termes.

Obligation par Sèvre Poulin à Dame Dr. Siméon Bolduc, St-François, \$600 à 6 p. c.

Jos. Roy à Pierre Lapierre, St-Frédéric, \$875 à 6 p. c.

Frank Boulanger à Gustave Garant, St-Elzéar, \$600 à 6 p. c.

Aug. Bolduc à Octave Labrecque, Broughton, \$250 à 6 p. c.

Jos. Veilleux, fils de Jean à Thomas Simard, St-George, \$250 à 6 p. c.

Irénoé Bélanger et al., à Vve Astell Wm. Drayner, Linière, \$500 à 6 p. c.

Jos. Roy à Vve Astell Wm. Drayner, Linière, \$300 à 6 p. c.

Gec. Boily à Vve Fred. Morency, St-Joseph, \$102.50 à 6 p. c.

Société—Nap. Croteau et Clément Croteau, St-Victor et St-Séverin, "Croteau & Frère," commerce générale.

Agnès Morency, seule, St-George, "Agnès Morency Beaulieu," commerce de bois.

**LAC ST-JEAN (Roberval)**

19 nov.—Obligation—Polydore Grenier à Ls. P. Marcoux pour \$250 garantie sur l'arpent 7 Est du lot No 4, rang B, canton Charlevoix.

Priorité d'hypothèque—Clarisse Bélanger et al., à Ls. P. Marcoux.

Vente—Ephrem Brassard à Arth. E. Talbot des lots Nos 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, du cadastre du village Roberval. Prix, \$667. Rente annuelle de \$40.

Alph. Bélanger à Jean Rémillard du lot No 23, rang 6, du canton Normandin. Prix, \$335 payé.

Alph. Bélanger à Jos. Servant, du lot No 23, rang 5, canton Normandin. Prix, \$250 payé.

Quittance—Baron Gontran Hùe à Aug Dansecau.

21 nov.—Avis de Société—Alf. Duchesne et Jos. Duchesne.

Transport—Dame Vve L. D. Crénazie à L. H. Blais écr., sur Thomas Guay, \$500.

Obligation—Frs. Côté à Delle Philomène Beaudry pour \$500 délaï 5 ans, garantie sur lot No 33, rang 5, canton Ashuapmouchouan.

21 nov.—Vente—Geo. Parent à L. E. Otis jur., du lot No 287 du cadastre du village de Roberval. Prix \$90 payé.

24 nov.—Obligation—Jacob Bouchard à Euloge Ménard écr., pour \$98.46 garantie sur lot No 241 du cadastre, village de Roberval.

28 nov.—Vente—Géo. Adélar à Porter Teskey & Co, de partie du lot No 270 du cadastre du village de Roberval. Prix \$200 payé.

Acceptation de la vente ci-dessus par Porter Teskey & Co.

Vente par licitation—Vve Jos. D. Marcoux, es-q., à Ls. P. Marcoux de la 1/2 Sud-Est des lots Nos 8 et 22, rang H, du canton Ashuapmouchouan. Prix, \$890, payable à demande.

Vente par Ls. P. Marcoux à Dame Vve Jos. D. Marcoux de la 1/2 Sud-Est du lot No 8 et 22, rang 5 du canton Ashuapmouchouan. Prix \$800. \$200 payées bal. à termes.

1 déc.—Vente—Télesphore Pilote à Protas Guay, partie du lot No 13, can-

**Vix & Langlais**

SUCCESSIONS DE FEU A. DASSYLVA

**MARCHANDS DE CHAUSSURES**

*Claques, Pardessus, Bas, Fentes, Etc.*

**En gros et en détail**

Nous conseillons fortement à MM. les Marchands de la campagne de visiter notre magasin; ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de la chaussure. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans notre établissement de commerce en gros et en détail, à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail. Cette maison possède l'assortiment le plus complet.

Une visite est sollicitée au No.

189-189 1/2 rue St-Joseph, St-Roch

TELEPHONE 702

QUEBEC.

**FRADETTE & RIVERIN**

TELEPHONE 1112

**Epiciers et Marchands de Vins**

Fruits et Conserves Alimentaires

THÉS UNE SPÉCIALITÉ

Premier choix de Champagne, Chartreuse, Curacao et Vermouth.

171 Rue St-Jean Québec

Manufacture Parisienne : 481 et 483  
rue Notre Dame, Montréal.

**J. RAMETTE**

MANUFACTURIER DE

Savons de toilette fins, Savons à base d'huile de coco pour bêtes.

Spécialité : Savon castille français et savon glycérine transparent.

**J. T. Abel**

MARCHAND

D'épicerie, Vins et Liqueurs

Spécialités : Beurre, Fromage, Thé et Café.

23 ST-VINCENT, MONTREAL

TELEPHONE BELL : 100

**PICHAULT & CONTANT**

Pharmaciens et Chimistes

GROS ET DÉTAIL

1475 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Bonsecours

MONTREAL

**POSTE DE COMMERCE**

A VENDRE

M. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires à 1er février prochain, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété.

Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce.

Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOILLY.

BRUNET, LAURENT & CIE

ton Roberval. Prix \$350 payable à termes.

Quittance—Téles. Pilote à Protais Guay, du prix de la vente ci-dessus.

Dame Vve Mathias Blouin à Protais Guay.

Ladislav Otis à Edouard Tremblay.

6 déc. Vente par Thomas Tremblay à Théodule Bouché de partie du lot No 10, rang B, canton Roberval. Prix \$180 payable par termes.

7 déc. — Vente par Jules Constantin écr., à Dame Adèle Dumas du lot No 257 du cadastre du village de Roberval. Prix \$516 payé.

Acceptation par Thomas Guay du transport de Dame Vve L. D. Crenazie à L. H. Blais, écr., pour \$500.

Quittance par J. E. Bédard écr., au Baron Gontran Hue.

Cie Chinie au Baron Gontran Hue. Avis de Société—Horace J. Dumais et Chs. N. Dumais.

12 déc. — Quittance—Euloge Ménard écr., à Nap. Doucet.

Vente par J. Bte. Savard à Hector Savard de la 1/2 N. O. du lot No 2, rang 2, et les 1/4 N. O. du lot No 2, rang 3, canton Demeule. Prix \$850, payable par termes.

Ls. Lavoie à Damase Laprise du lot No 19, rang 2, canton Demeule. Prix \$500 payé. \$150 balance payable par installments.

13 déc.—Testament de Louis Savard léguant le lot No 1 et le 1/4 Sud Est du lot et rang 3, canton Demeule à Marie Rose Savard et 1/2 dans le lot No 2 des mêmes rang et canton, à J. B. Savard.

Vente par Nap. Doucet à Jean Pagé du lot No 45, rang 3, canton Ashuapmouchouman. Prix \$700. Payé \$25, bal. payable par installments.

#### LÉVIS

13 déc.—Vente—Vve Magl. Dumont, Lévis, à Geo. Demers la somme de \$750 due par Ed. Mercier, cordonnier, Lévis.

18 déc.—Vve P. Ligneux, St-Romuald, Stanislas Hébert \$33.34.

James King et autres, Lévis, de la succ. de feu Geo. King.—Déclaration d'hérédité.

Honoré Aubert, journalier, Lévis, à Lazare Côté \$678.69, dont \$312 P.

11 déc.—Obligation—Xavier Pageau, journalier, Lévis, à La Société de Construction Permanente de Lévis \$200.

14 déc.—Quittances—Dlle Joséphine Guay à Dame Vve J. B. Couture, cult. St-Joseph \$1745 d'obligation.

18 déc.—Dame Geo. Marois à Victor Letarte, journalier, St-Romuald \$150 d'obligation.

#### STANISLAV

13 déc.—Titre nouvel par Benjamin Demers à J. B. Dionne, St Agapit, \$380.

Obligation par Anselme Laroche à Geo. Bergeron, St-Antoine, \$550.

Jos. Masse à Léon Lalleur, St-Apollinaire, \$700.

Testament par Dame Calixte Noël à Jos. Sévigny, St-Antoine.

Obligation par Alph. Laroche à Alexis Laliberté, St-Flavien, \$600.

Quittance par Léonidas Ratté à Frs. Dassis Côté, St-Flavien, \$550.

Vve Frs. Côté é-s-q., à Téles. Gingras, St-Flavien, \$200.

Honoré Dion à Isaïe Demers, St Agapit, \$200.

J. B. Dionne é-s-q., à Isaïe Demers, St-Agapit, \$300.

14 déc.—Déclaration de décès de Jos. Lalleur St-Antoine, mentionnant les Nos 293 35 et 446 St-Antoine et 24 de Saint-Apollinaire.

Vente par Dame Ferdinand Deshorins à Jean Chs. Côté, St-Flavien, \$300.

Donation par Jean Chs. Côté à Delle Obéline Côté, St-Flavien de partie du No 281 St-Flavien.

Vente par Ferdinand Bédard à Alph. Boisvert, St-Flavien, \$200.

Testament par J. B. Rousseau à Dame Zoé Sévigny, St-Apollinaire

Déclaration de décès de Dame Zoé Sévigny, St-Apollinaire, mentionnant le No 294, St-Apollinaire.

Vente par Ls. Bergeron à Fraser Cayer, Ste-Croix, \$150.

Titre nouvel par Dame Luce Demers à F. X. de Villers, Ste-Croix, \$300.

Quittance par Désiré Boisvert à Ambrose Lemay, Ste-Croix, \$200.

Vve F. X. Laroche à Alph. Laroche, St-Flavien, \$300.

Alexis Laliberté à J. B. Desrochers, St-Flavien, \$600.

Nap. Bibeau à Samuel Cayer, St-Flavien, \$100.

Gédéon Martel é-s-q., à Gédéon Chrétien, Ste-Croix, \$250.

Edouard Chrétien à Vve Jos. Chrétien, St-Edouard, \$100.

15 déc.—Vente par Ann Swenan O'Fahy à Antoine Bilodeau, St-Patrice, \$175.

Eleusippe Lemay à Alph. Garneau, St-Jean, \$119.72.

Quittance par Jos. G. Côté à Ths. Montminy fils, St-Gilles, \$131.

18 déc.—Vente par Jos. Goulette à Cyrille Demers, St-Flavien, \$225.

M. Matte é-s-q., à Octave Jacques, St-Edouard, \$1475.

Hypothèque par Nap. Daigle à Jacques Laliberté, Lotbinière, \$100.

Obligation par Gédéon Blanchette à J. B. de Villers, St-Edouard, \$300.

Vente par Adolphe et Wincelas Houde à Jos. et Aurélius Houde, St-Jean, \$150.

Quittance par Dame Joséphine Frénette à Jos. Desrochers, St-Flavien, \$100.

Isaac Gingras à Jos. Masse, Québec, \$600.

Narcisse Thibault écr., à Rémi Legendre, Ste-Croix, \$131.61.

#### MEGANTIC

Vente par J. Demers à Alph. Demers, Nelson \$350.

Transport par Eveline Bellemare à Ls. Boucher, Plessisville, \$12 centes ann.

Obligation par Jules Poisson à A. E. Brunneau, Plessisville, \$200.

Vente par Edouard Vallière à Narcisse Thibodeau, Nelson, \$600 \$100 payé.

Le même à Jos. German, Nelson, \$700 \$200 payé.

Donation par Dame Wm. Robinson à Thomas Robinson et autres, Inverness.

Obligation par Nap. Vallière à Louis Doyon, Nelson, \$100.

Bail à rente par F. X. Savoie à Pierre Boivin, Leeds, \$6 rente annuelle.

Vente par Jos. Boilard à F. X. Boilard, Nelson, \$300 \$125 payé.

Julie Gregoire à Onésimo Beaudoin, Ireland, \$1000.

Donation par James Walker à Joseph Walker, Inverness.

Vente par Pierre Bergeron à Nazaire St-Pierre, Halifax nord \$600 \$300 payé.

Delphis Provencher à Johnny Baril, Ste-Sophie, \$1000.

Testament par Jean Vallée à Célanne Marcoux, Thetford.

Calixte Lecointe à Sophie Mollette, Thetford.

Donation par Richard Perreault à J. et E. Perrault, Thetford, \$300.

Vente par Michel Gagné à Joseph Fugère, Thetford.

X. Dubois à Israël Fortier, St-Ferdinand, \$300.

X. Dubois à Arcaïus Fortier, St-Ferdinand, \$300 \$50 payé.

Donation par Vital Boissonnault à Octave Boissonnault, Nelson.

Vente par Ls. Lachance à J. L. Roberge & Cie, Thetford, \$190.

John Kelly à Geo. T. Robertson, Leeds, \$700 \$200 payé.

Testament par J. B. Pouliot à Céline Moreau, Somerset-sud.

Vente par Alph. Boulanger à Ls. Boulanger, Ireland, \$550.

Nap. Richard à Jos. Richard, Somerset nord, \$255.

Transport par Jos. Richard à Marie A. A. Côté, Somerset nord, \$160.

Vente par Ones. Bouchard à Georges Turcot, Somerset nord, \$250.

Samuel Johnston à J. R. Johnston, Leeds, \$1.

Obligation par R. Rickaby à William Alexander, Inverness, \$2.

Vente par Robert Wilkin à James Wilkin, Leeds.

Corporation de Leeds à Joseph Sintor, Leeds, \$250 payé.

Corporation de Leeds et al à James McGinnis, Leeds, \$1200 payé.

#### QUÉBEC

##### Ventes, etc.

12 déc.—James T. Lambert à Edmond Brindamour.

Dame Vve Charles Verret et al, à Théophile Pageau.

14 déc.—Transport—Dame J. B. E. Pelletier à Chs. E. Lemieux d'un montant dû par Dame Léon Dessane.

Michel Alain à Léon Beaupré.

John G. Hearn à succession Hon. John Hearn.

15 déc.—Thomas H. Lizotte à Dame G. G. Turcot d'un montant dû par Gabriel Lapointe.

Titre nouvel—Dame Thomas Coreoran et al, à succession Dame Vve Francis Austin.

17 déc.—Conventions—O. J. Bégin et Odilon Boulet.

Donation—John Coote et ux. à Patrick Coote.

Elzéar Lafrance à la Société de Prêts. F.-X. Giroux à Théophile Gravel.

Jean Léon Chalifour à J.-Bte Giroux.

18 déc.—Donation par G. Nap. Roy et ux., à Jos. Nap. Roy.

Subrogation par Crédit Foncier Franco Canadien à Dame C. F. Delage d'un montant dû par David McKinlay.

##### Obligations

12 déc.—Alfred Côté à la Société de Prêts.

John H. Clint à Richard R. Dobell et al.  
 14 déc.—A. A. Cantin à La Banque Nationale.  
 Dame Vve Téléphore Routier et al., à François Laffamme.  
 Dame Vve Prosper Gingras à Patrick U. Pageot.  
 François Harel à George Dufrene.  
 Succession Hon. John Hearn à Dame Vve Amos Bowen.  
 Succession Hon. John Hearn à Andrew W. Boswell, esq.  
 17 déc.—Thomas Davidson à John T. Ross.  
 Chs. R. Whitehead à John T. Ross.  
 Isidore Vallée à Louis Giroux  
 Phidime Langovin à l'Union St Joseph N. D. de Beauport.  
 Alphonse Gaulin à Pierre Pédard.  
 François Giguère à Gaudieuse Royer.  
 Thomas Corcoran et ux. à Pierre Dery.  
 18 déc.—Et. Paquet à Quebec Bank et al.

—  
 RIMOUSKI

13 déc.—Ls. Couillard St Simon, cult., à Magloire Albert.  
 18 déc.—Cyprien Castonguay, St-Fabien, cult., à P. E. Danjou, Bic—à réméré.  
 15 déc.—Hypothèques—Frs. St-Laurent fils, Rimouski, hôtelier, à Auguste Tessier, écr., \$200 int., 6 p. c.  
 17 déc.—F. F. Rouleau, Rimouski, avocat, à Vve Pierre Levasseur.  
 Quittances par Samuel Joubert à Chs. Larrivé, Ste-Flavie d'une vente.

—  
 SHERBROOKE

Dissolution de la Sherbrooke Iron Works, D. W. Hyndman, A. G. Campbell et E. Caton, Sherbrooke.  
 Société de la Sherbrooke Iron Works D. W. Hyndman et A. G. Campbell, Sherbrooke.  
 Vente par Moise Audet à Rév. A. E. Dufresne, Sherbrooke, \$1100.  
 Quittance par Moise Audet à Rév. A. E. Dufresne, Sherbrooke, \$1100.  
 Avis cadastral de Moise Audet à Rév. A. E. Dufresne, Sherbrooke, 133 quartier centre.  
 Quittance par H. B. Bray à feu Richard Bray, Sherbrooke, \$500.  
 Vente par F. C. Thompson et al., à Sherbrooke Snow Shoe Club, Orford, \$50.  
 Mariage entre J. F. Rioux à Delle Amanda Pelletier.  
 Transfert par M. C. Gould à Oscar Drew, Orford, \$800.  
 Hypothèque par Pierre Gosselin à J. A. Archambault, Sherbrooke, \$150.  
 Renonciation par Dame J. Shuter à feu John Shuter, Lennoxville.  
 Transport par feu John McIntosh à Hon. John McIntosh, Sherbrooke, \$1700.  
 Obligation par Rév. J. E. Choquette à Waterville School.  
 Rév. J. E. Choquette à Compton school.  
 Abandon par F. Codero et al., à F. X. Simoneau, Sherbrooke.  
 Nommé curateurs F. Codero et al., et F. X. Simoneau, Sherbrooke.  
 Règlement de F. Codero et al., à F. X. Simoneau, Sherbrooke.  
 Vente par le shérif de St-François, à La soc. de constr. perm. de Québec \$5000.



Le plus grand assortiment de  
 Confiseries de détail du  
 Dominion

W. McWILLIAM

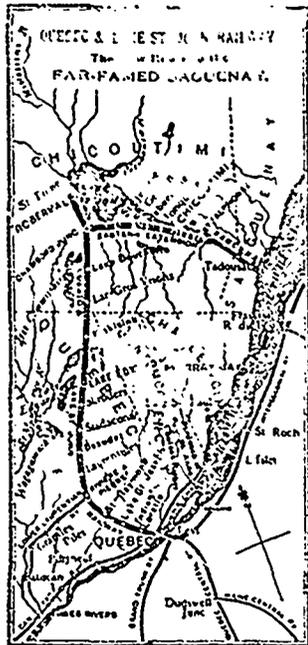
CONFISEUR

136-138 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 237.

CHEMIN DE FER DE

Québec et Lac St-Jean



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

et la seule VOIE FERREE qui en ce droit aux défilées campagnes et aux magnifiques endroits de pêche situés au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à l'outil à travers la chaîne des ADIRONACKS DU CANADA.

Les trains reçoivent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à TADOUSSAC, CACOUNA, la MALBAIE et QUÉBEC.

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant la majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

Aux colons—Terres à blé

Bon climat, bon bois, excellente eau.

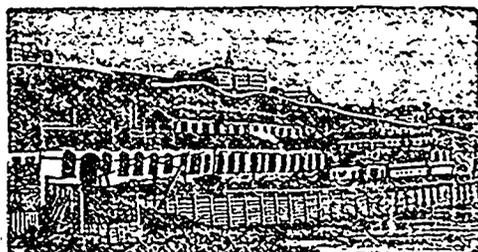
Le gouvernement provincial offre en vente au delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance seulement de 10 heures de Québec (19 milles) par voie ferrée, dans le territoire du LAC ST-JEAN.

Le chemin de fer transporte les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage gratis.

ALEX. HARDY,  
 Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,  
 Secrétaire et gérant.

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Boilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau fond et à four-carre, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché. Elle a 1 mètre se trouve à faire partie d'une plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'est le cas lorsque nous rapt ornons les boues à la fonte sont en colle ou en fonte), et qui génère la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier estampé Dalzell et a une 2 tube de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 ps. Elle a en plus 5 tirans sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lb., si toute fois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important ; elle est faite partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3½ pds. x 21—0" x 21—3¼ pds x 26—4" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15½ pouces de largeur sur les consignes ; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sur et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande économie sur le lubrifiant. La valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Et si automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et c'est fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrique.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrière de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville—Beurrière de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE  
 LEVIS, P. Q.

Procuration par Dame A. C. Murray à Wm Murray, Sherbrooke.

Vente par La soc de constr. perm. de Québec à Dame Amélie C. Murray, Sherbrooke.

Hypothèque par Dame Amélie C. Murray à la Sherbrooke Loan & Mfg Co. \$2500 Sherbrooke.

Société de Royal Corset Co à D. McMammy, Z. P. Cormier, W. H. Griffith, T. A. Bourque, et O. Dupont, Sherbrooke

Hypothèque par E. W. Bliss à Dame J. Thornton, Compton, \$200.

Société de Sherbrooke Steam Laundry Co à Walter B. Neil, Sherbrooke.

Quittance de la succ. Rev. A. E. Dufresno à Moise Audet, Sherbrooke.

Procuration de J. A. Dufresno à E. W. Dufresne, Sherbrooke.

Hypothèque par Moise Audet à Sherbrooke Loan & Mortgage Co Sherbrooke, \$2500.

Tutelle par mineurs Hobert à la Sherbrooke Loan & Mortgage Co., Sherbrooke.

Hypothèque par Geo. Théberge à la Sherbrooke Loan & Mortgage Co., \$400 Sherbrooke

TROIS RIVIÈRES

Obligation par Prosper Ducharme à Dame U. Martel sr. Trois-Rivières \$1000 à 6 p. c.

Quittance par Dame U. Martel sr. à Prosper Ducharme \$600.

Obligation par Edouard Ledoux à la succession Abraham Hart, Yamachiche \$200 à 6 p. c.

Quittance par Antoine Isabel à Edmond Isabel \$62.50.

Vente par Ernest Lacerte à Edmond Isabel, Yamachiche \$75 comptant.

Vente par Elie Lacerte à Prime Déco-teau, Yamachiche \$150.

Mariage par Aimé Wm. Drew et Philomène Chauvette, séparation de biens.

Vente par L. J. B. Beauchemin à Hermidas Bourassa, St-Etienne \$800.

Tutelle par les enfants mineurs de Théophile Carbonneau.

Tutelle par les enfants mineurs de Frédéric Isabel.

Mariage par Edelbert Lymberner et Flore Brunelle, séparation de biens.

Vente par P. J. Héroux à Pierre Boisvert \$200.

Vente par Joseph Robillard à Thomas Rivard \$400.

Quittance par Charles Carle à Hercule Houde \$150.

Quittance par Azilda Cossette à Philippe Alarie \$54.

Obligation par Aug. Projeau à Edmond Dufresne, Trois-Rivières \$400.

Quittance par T. E. Normand à Rev. F. Venille \$150.

Vente par Raphaël Laclance à T. E. Normand, St-Elie \$100.

Vente par William Blais à Octave Pelletier, Pointe-du-Lac \$800.



ACTIONS CIVILES A QUÉBEC

Cour Supérieure.

No 802 13 déc.—Chs. Achille Langlois et al, vs. Louis Philippe Marchand, St-Tite, Champlain, compte \$112.16. R. 29 déc.

No 806.—John Shewing Budden vs. A. Abias Cantin, Québec, b. p. \$240.60. R. 20 déc.

No 808 15 déc.—Hubert Paradis vs. Joseph Nadeau, Black Lake, Mégantic, passation de titre. R. 5 janv.

No 812.—Dame Henrietta Louisa Panet et vir., vs. Joseph Hardy fils, Bourg Louis, dette \$142. R. 15 janv.

No 814.—François Bouchard vs. Wm. H. Childs, Québec, dette \$151.10. R. 21 déc.

No 816. Le Procureur Général Pro Regina vs. William Farrell et Francis Pierce Buck, Sherbrooke, pour frais \$345. R. 3 janv.

No 832 17 déc.—Appolinaire Plamondon vs. Marie Tremblay, Québec s. g. \$108. R. 24 déc.

No 834.—Banque Jacques-Cartier vs. H. F. Marcoux, Québec b. p. \$102.27. R. 24 déc.

No 836.—Napoléon Piché et al, vs. Isidore Rousseau, St-Raymond \$100.52. R. 29 déc.

No 840.—Philippe Vallière vs. Joseph Carrier, Lévis \$110.06. R. 27 déc.

No 842.—Patrick Doran vs. Oliver Kennedy, John Webb, Richard Swindoll, Thomas Lyons et Wilbrod Jalbert, John Byrne, David Swinton, mis en cause, Québec, pro socio \$300. R. 3 janv.

No 844.—George Demers vs. Achille Dussault, Numm Royer et F.-X. Lachange, Québec, pauvière \$3564.35. R. 3 janv.

No 846.—Philippe Valhere vs. Joseph D.-sardins, Lévis, compte \$326.70. R. 26 déc.

No 858.—Joseph Lemay vs. Hermine Lemay et Joseph Lagacé, St-Jean Deschailons, et Joseph Lemay fils, Jacques alias Jimmy Lemay, Cédulio Lemay et F.-X. Doré, lieux inconnus, partage et licitation \$2500. R. 9 fév.

Cour de Circuit

No 4567 13 déc.—Honoré Potvin vs. Chrysologue Gaudoury et Elie Jobin et al, t. s. Québec \$81.80. R. 31 déc.

No 4568.—Napoléon Gagnon vs. Henri Duval, Québec \$38.88. R. 22 dec.

No 4570.—Dame Marie C. Labonté vs. Joseph Morin, St-Henri \$27.62. R. 26 déc.

No 4571.—F.-X. Lemieux vs. Joseph P. Turcotte et Arthur Toussaint et al., t. s. Québec \$69.91. R. 21 déc.

No 4572.—Herm. W. Blagdon vs. F. Henri Blanchet, Québec \$36.20. R. 5 janv.

No 4573.—Pascal Dumont vs. Louis Simard, Ste-Anne de Beaupré \$50. R. 20 déc.

No 4578.—Joseph Goulet et al, vs. Alexandre Bilodeau, St Odilon \$29.39. R. 31 déc.

No 4579.—Joseph Goulet et al., vs. Augustin Lallumme, Ste-Claire \$28.37. R. 27 déc.

No 4593 14 déc.—William Agnew et al., vs. Capel Bernfeld, Québec \$38.36. R. 21 déc.

No 4595.—Herm. W. Blagdon vs. M. Louis Fraser, Québec \$36.45. R. 22 déc.

No 4597.—O. L. Richardson vs. A. H. Falardeau, Sillery \$62.53. R. 21 déc.

No 4608.—Rev. Alfred Bergeron vs. Dame Marie D. Drolet et vir., St-Raymond \$20. R. 28 déc.

No 4600 15 déc.—Dame Eugénie Bail-

largeon et vir., vs. E. Leonard Connolly et vir., et al., St Mulo \$20. R. 27 déc.

No 4602.—Joseph O. Pelchat vs. Onésime Lauzon et Arthur Pouliot t. s. Québec \$25.54. R. 26 déc.

No 4603.—Samuel Bouchard et al., vs. Alexis Poulin et Ferdinand Savary t. s. St-Raymond \$24.62. R. 31 déc.

No 4604.—Raphaël Fillion vs. Jenn Demeule et William Marsh t. s. Québec \$30.46. R. 24 déc.

No 4611 17 déc.—Joseph Charest vs. Joseph E Labrecque, Québec s. g. \$47.40. R. 20 déc.

No 4612.—B. Verret et al., vs. Léon Dorion, Château Richer \$23.50. R. 27 déc.

No 4615.—Joseph Moisan vs. Pierre Bérubé, Hedleyville s. g. \$60. R. 22 déc.

No 4617 18 déc.—Joseph Côté vs. Ths. Griffin, Québec \$21.29. R. 27 déc.

No 4620.—William Bertrand vs. Dame Philomène Picher, Québec \$40. R. 30 déc.

No 4621.—Louis Lapointe vs. Théophile Gagnon, Québec \$20. R. 28 déc.

No 4623.—Dame Adeline Nadeau et vir., vs. Thomas Bedard et al., Québec \$55.25. R. 28 déc.

No 4625.—Robert C. Jamieson et al. vs. Chs. Moisan, Lévis \$81.65. R. 27 déc.

No 4626.—Robert C. Jamieson et al vs. Alfred Thiboutot, Lévis \$80. R. 27 déc.

No 4627.—Eugène Fortin et al. vs. Octave Demers, St-Nicolas et Hon. L. Dubuieu et al., t. s. \$54.77. R. 28 déc.

No 4628.—Napoléon Drouin et al. vs. Andrew Crawford et al., Québec \$72.91. R. 26 déc.

RIMOUSKI

Cour de Circuit

12 nov.—O. Mignault vs. Elz. Michaud Amqui, cultivateur, dette, \$9.40. R. 8 janvier.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Arlona, Wanman*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Helber. Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman. Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL QUÉBEC

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi

ST-ROCH, QUEBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10. Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTHABASKA

Dame Azilda Parmentier Nourri contre Camillo Gélinas. Un certain nombre de lots de terre, cadastre d'Arthabaska pour le canton de Warwick. Vente à Ste-Clotilde de Horton le 16 fév. Bref rapp. le 12 mars.

Le Crédit Foncier Franco Canadien contre David Matton. Le 4 du lot No 21, 9e rang du canton Tingwick, avec bâtisses. Vente à St-Patrice de Tingwick le 28 déc. Bref rapp. le 15 janv.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre Georga Filteau. Une terre, partie du No 18, 9e rang de Tingwick, 75 acres, avec bâtisses. Vente à St-Rémi de Tingwick le 28 déc. Bref rapp. le 15 janv.

CHICOUTIMI

Michel Dufour contre Joseph Pruneau. Une terre, 2 arpents, partie du lot 19, rang lettre A, canton de Métabetchouan, paroisse de St-Jérôme, Lac St-Jean, avec bâtisses. Vente à St-Jérôme le 21 déc. Bref rapp. le 31 déc.

QUÉBEC

La Cité de Québec contre Isaure Bildeau et Edmond Lamontagne. Le lot No 1163, cadastre du quartier Jacques-Cartier, situé rue Arago, avec bâtisse pour manufactures, machines. Vente à Québec le 9 fév. Bref rapp. le 20 fév.

L'Union St-Joseph de Notre-Dame de Beauport contre Charles Sansfaçon, Hull. Le lot No 25, cadastre de Beauport, situé 1er rang ; et partie du No 915, même cadastre, situé concession Sainte-Thérèse. Vente à Beauport le 8 fév. Bref rapp. le 15 fév.

Dans l'affaire de Louis Napoléon Alaire et Arthur Dion, curateur. Le lot No 3300, cadastre du quartier St-Jean, situé rue Richelieu, avec bâtisses ; le lot No 3162b, situé rue d'Aiguillon, avec bâtisses. Vente à Québec le 8 fév. Mandat rapp. sans délai.

Joseph Beaumont contre Isaïe Guenette. Les lots Nos 325 et 331, cadastre du Cap-Santé, Portneuf, situés rang St-François-Est ; le lot 252, même cadastre, situé rang St-Joseph. Vente au Cap-Santé le 2 fév. Bref rapp. le 11 fév.

Hubert Lemay contre Napoléon Lemay et Romuald Lemay. Le lot No 231, cadastre de St-Louis de Lotbinière, située 1er rang, avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 1er fév.

Le Crédit-Foncier Franco-Canadien contre Honoré Laliberté. Le lot 363, cadastre de St-Louis de Lotbinière, située 1er rang avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 31 janv.

Edouard Vadeboncoeur contre Auzone Plamondon. La moitié du lot 501, la partie nord-est du lot 305-7 et la partie nord est du lot 375-10, cadastre de Saint-Raymond, comté de Portneuf. Vente à St-Raymond Nonn. le 11 janvier. Bref rapp. le 1er fév.

La Cité de Québec contre Joseph Benjamin Trudel. Le lot No 3100, cadastre



NOUVELLE CREATION  
Pharmacie DE LA Croix Rouge  
42, RUE LA FAARIQUE, 42

Ouverture : Jeudi, 20 décembre.  
DROGUE, spécialité pharmaceutiques.  
PARFUMERIE, articles de Paris, Etc.

du quartier St-Jean, situé rue St-Jean. Vente à Québec le 19 janv. Bref rapp le 4 fév.

La Cité de Québec contre Joseph Benjamin Trudel. Le lot No 50, cadastre du quartier St-Roch, situé rue de la Couronne. Vente à Québec le 19 janv. Bref rapp. le 4 fév.

La Cité de Québec contre Joseph Benjamin Trudel. Le lot No 3214, cadastre du quartier St-Jean, rue D'Aiguillon ; le lot 3215, même rue ; le lot 3216, même rue. Vente à Québec le 19 janv. Bref rapp. le 4 fév.

La Cité de Québec contre Joseph Benjamin Trudel. Le lot No 62, cadastre du quartier St-Roch, situé rue Prince-Edouard. Vente à Québec le 19 janv. Bref rapp. le 4 fév.

Joseph Edouard Chabot contre Dame Marie Frenette. Le lot No 226, cadastre de St-Basile, comté de Portneuf, situé rang St-Joseph. Vente à St-Basile le 18 janv. Bref rapp. le 29 janv.

Hyppolite Lavoie contre George Arthur Lavoie. Les lots 495 et 496, cadastre de St-Roch-Nord, situés rue Wheatley, avec bâtisses. Vente à Québec le 18 janv. Bref rapp. le 26 janv.

La Cité de Québec contre Edouard Lorange. Le lot 1844, cadastre de Saint-Sauveur, situé rue Franklin, avec bâtisses. Vente à Québec le 18 janv. Bref rapp. le 25 janv.

La Cité de Québec contre Isidore Bru lot. Le lot 1513, cadastre de St-Sauveur, situé au coin des rues St Germain et St-Ignace. Vente à Québec le 18 janv. Bref rapp. le 25 janv.

La Cité de Québec contre Pierre Berthiaume. Le lot No 195, cadastre de St-Roch, situé rue des Commissaires. Vente à Québec le 21 déc. Bref rapp. le 31 déc.

La Cité de Québec contre W. Noble Campbell. Le lot 2188, cad. du quartier St-Pierre, situé rue Sault-au-Matlot, avec bâtisses ; le lot 2187 situé rue Sous-le-Cap. Vente à Québec le 18 janv. Bref rapp. le 26 janv.

Jérémie Morand contre Cyrille Lortie. La partie nord du No 739, cadastre de Beauport, avec bâtisses ; les lots 862 et 872, cadastre de Charlesbourg, situés concession Montplaisir. Vente du 1er lot à Beauport le 21 janv. et les deux autres à Charlesbourg le 22 janv. Bref rapp. le 24 janv.

La Cité de Québec contre John B. Parkin. Les lots 4067 et 4067a, cadastre du quartier Montcalm, situés rue St-Patrick. Vente à Québec le 19 janv. Bref rapp. le 26 janv.

La Cité de Québec contre Charles Bédard. Le lot 512, cadastre de St-Sauveur,

situé rue Franklin, avec bâtisses. Vente à Québec le 18 janv. Bref rapp. le 25 janv.

SAGUENAY

Télesphore Fortin contre Charles Bouchard. La moitié des lots 506 et 507, situés rang St-Pierre, avec bâtisses ; la moitié du No 519, rang Ste-Catherine-ouest ; la moitié des lots 505, 502, 496, 499, 490, 493 et 489, rang St-Pierre ; et la moitié du lot 517, rang St-Pierre, avec bâtisses. Tous ces lots sont du cadastre des Eboulements. Vente aux Eboulements le 15 janv. Bref rapp. 22 janv.

TROIS-RIVIÈRES

The Massey Harris Co. contre G. E. Bistodeau. Deux terres situées à St-Maurice. Vente à St-Maurice le 23 janv. Bref rapp. le 27 janv.

Victor Desmarais contre Louis Desmarais. Un lot de terre situé rue des Prisons et un autre lot situé dans le rang Ste-Marguerite. Vente à Trois-Rivières le 21 janv. Bref rapp. le 23 janv.

Dame Odélie Thibault contre Charles Dubois. Deux terres à Ste-Gertrude, rang Petit St-Louis, Nos 455 et 456, avec bâtisses. Ventes à Ste Gertrude le 24 déc. Bref rapp. le 31 déc.

The Trust and Loan Company of Canada contre James Purtell. Un lot de terre à Ste Brigitte des Sautes, No 81 du cadastre, 4 arpents sur 30, avec maison, granges, étable, etc. Vente à Ste-Brigitte des Sautes le 22 déc. Bref rapp. le 5 janvier.

Dame Henriette Lacroix veuve contre Onésime Beaumier. Quatre lots de terre, Nos 601, 436, 94 et 9. cadastre de Ste-Marie-Magdeleine du Cap de la Magdeleine. Vente à Ste-Marie-Magdeleine du Cap de la Magdeleine le 19 janv. Bref rapp. le 22 janv.

"Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

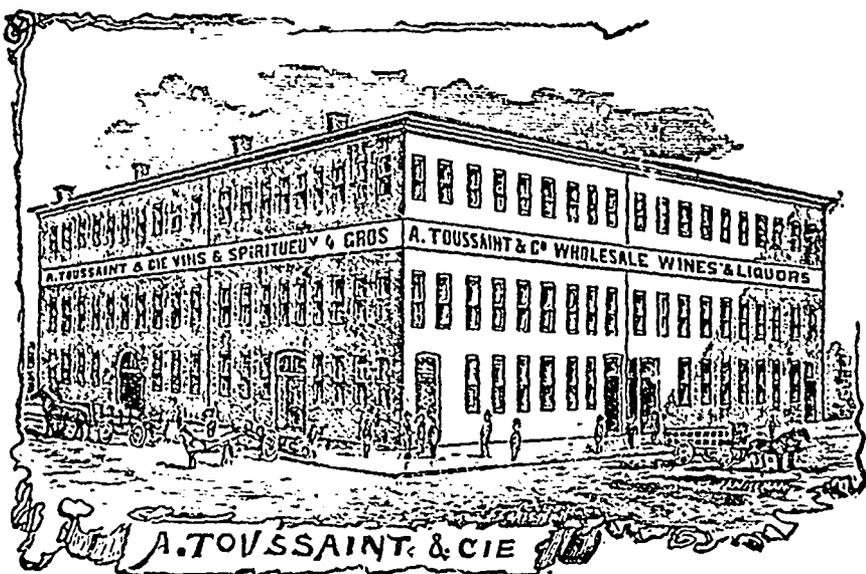
J. - B. RENAUD & CIE

EN RÉCEPTION

200 qts HARENG No 1.  
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL  
QUÉBEC.



## A. Toussaint & Cie

Importateurs de

### VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

## COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —

DYSPEPSIA

— OR —

RHEUMATISM



POUR LA DYSPEPSIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon  
après chaque repas  
et avant déjeuner  
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Québec

No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

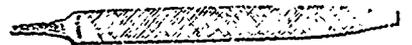
517 à 527 rue Tremont  
BOSTON

E. N. Tessier - - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest  
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co.

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à  
coucher, salles à dîner et de réception. Literie.  
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,  
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Graiss de toute sorte, Farines  
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des  
clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-  
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie  
et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque  
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI 20 DECEMBRE 1894

Chausures	Prix en gros			
	Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Bois de	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70	0 70
Bois de	0 80 à 1 10	0 80 à 0 95	0 70 à 0 75	0 75
Bois de	0 85 à 1 10	0 80 à 1 05	0 70 à 0 75	0 75
Bois de	1 15 à 1 40	0 90 à 1 15	0 80 à 0 95	0 95
Bois de	1 20 à 1 30	1 00 à 1 40	0 90 à 0 00	0 00
Bois de	1 95 à 3 85	0 00 à 0 60	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	1 25 à 1 70	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	2 10 à 3 40	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	1 00 à 2 15	1 25 à 1 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	1 50 à 2 90	1 10 à 1 90	1 25 à 1 30	1 30
Bois de	2 75 à 3 00	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	1 50 à 2 00	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	1 70 à 2 50	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00
Bois de	0 75 à 0 90	0 00 à 0 00	0 00 à 0 00	0 00

A CHEVILLE	Prix en gros			
	Femmes.	Filles.	Enfants.	
Bois de	\$0 60 à 0 70	0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50	0 50
Bois de	0 80 à 1 05	0 70 à 0 85	0 70 à 0 60	0 60
Bois de	1 00 à 1 10	0 85 à 1 00	0 65 à 0 70	0 70
Bois de	0 90 à 1 25	0 80 à 1 00	0 60 à 0 70	0 70
Bois de	1 90 à 1 25	0 90 à 1 00	0 59 à 0 60	0 60
Bois de	0 90 à 1 15	0 90 à 1 00	0 00 à 0 00	0 00

A COUTURE	Prix en gros			
	Femmes.	Filles.	Enfants.	
Bois de	1 10 à 1 30	0 95 à 1 05	0 60 à 0 60	0 60
Bois de	1 10 à 1 20	0 95 à 1 05	0 70 à 0 80	0 80
Bois de	1 10 à 1 50	0 80 à 1 00	0 05 à 0 80	0 80
Bois de	1 25 à 1 50	0 80 à 1 10	0 70 à 0 85	0 85
Bois de	1 50 à 1 90	1 20 à 1 40	0 90 à 1 15	1 15
Bois de	1 30 à 1 60	1 10 à 1 30	0 85 à 1 00	1 00
Bois de	1 80 à 3 50	1 90 à 2 50	1 40 à 1 70	1 70
Bois de	1 40 à 1 75	1 20 à 1 00	1 00 à 1 00	1 00

Articles d'assortiment général	
Prix en gros	
Alumettes	" Steamship" \$2 00 0 10
	" Railroad " 2 00 0 00
	" Dom'n (se) 2 00 0 00
Avis	" 0 08 0 10
Barley Pot, qt.	3 90 4 50
" Pearl, qt.	0 00 0 50
Banc Céruse, 100 lbs.	0 50 0 55
Briques à couteaux, doz.	0 35 0 40
Brul de lampes No 1	0 90 1 00
" No 2	0 80 0 00
" No 3	0 70 0 80
Bouillons comm., gros.	0 20 0 25
" 1c qté, 3 et 9.	0 35 0 45
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40	0 20 0 20
Bleu Parisien	0 11 0 13
Cable coton ¼ pec., lb.	0 13 0 20
Cable Sifal	0 08 0 11
Cable Jute	0 08 0 09
Conitures Crosse &	
Blackwell	2 40 2 50
Camomille lb.	0 30 0 35
Clous ronds	0 10 0 12
Canelle lb.	0 12 0 12
Empoisonné Laundry lb	0 00 0 04
" Lily white Gloss	0 07 0 00
Canada Corn Starch	0 00 0 06
Canada "	0 07 0 00
Eponsettes, doz.	0 60 2 25
Epingles bois, par 5 pers	0 60 0 65
Essences 55, 1.00, 1.50, doz	0 00 1 75
Essence café, 2, 3, 5, doz	0 00 0 75
Ext bois Campêche ½ lb	0 14 0 15
" ¼ lb	0 13 0 14
" lb	0 12 0 13
Ext bois Campêche asst	0 13 0 14
Facettes 3 fils, 30 pds.	0 45 0 00
" " 40 " " "	0 60 0 00
" " 48 " " "	0 70 0 00
" " 60 " " "	0 85 0 00
" " 72 " " "	1 00 0 00
" " 100 " " "	1 40 0 00
" " 6 fils 40 pds.	1 00 0 00
" " 48 " " "	1 20 0 00
" " 60 " " "	1 40 0 00
" " 72 " " "	1 60 0 00
" " 100 " " "	2 10 0 00
Gomme arabique	lb. 0 20 0 70
Gingembre	0 13 0 23
Grasse tins	3 lbs 0 00 0 08
" " 5 lbs 0 00 0 08	
" " 10 lbs 0 00 0 08	
" à roues imp 3 doz.	0 00 1 00
" Diamond	doz. 0 00 0 75
" Fraser	doz. 0 00 1 00
Graine de lin	lb. 0 04 0 05
" moulu	lb. 0 04 0 05
" canari	lb. 0 40 0 05
" chanvre	lb. 0 40 0 05
" Rapé	lb. 0 00 0 07
" canari paq	lb. 0 60 0 07
Huile castor en boîtes	lb. 0 07 0 09
" 1 oz.	btl. 0 00 0 35
" 2 oz.	btl. 0 00 0 45
" 4 oz.	btl. 0 00 0 65
" ½ pts.	btl. 0 00 1 00
" pts.	btl. 0 00 1 75
" qrts.	btl. 0 00 3 00
Houblon assortis	0 10 0 18

Prix en gros	
Huile oliv Bartin & G	qts. 0 00 7 50
" "	pints. 0 00 5 50
" Possel	qts. 0 00 2 75
" "	pint. 0 00 3 50
Huile d'olive A. Bosc & Cie:	
Caisse de 12 litres.	9 00
" 24 "	9 50
" 48 "	10 50
Unio Cton salad oil	gal. 0 75 0 85
Indigo Madras	0 05 0 70
Lessive commune	doz. 0 35 0 37
Lavasses	1 20 2 25
Mine Royal Dome, gros.	1 60 1 65
Poli Rising Sun grde.	doz. 0 00 0 70
" petite.	doz. 0 00 0 40
" piti Royal Paste gr 4	80 0 00
" grand	8 00 0 00
Marinades Morton	doz. 0 00 2 40
" Cross & Blackwld.	dz. 0 00 3 25
Montarde Kens et C	½ lb. 0 42 0 43
" "	¼ lb. 0 38 0 39
" "	lb. 0 37 0 38
" tins.	4 lbs. 0 75 0 80
Mortie désossée	lb. 0 06 0 06 ½
Mèches à l'imp No 1, 2, 3	qt. 15 20
Musades blanches.	lbs. 0 65 0 70
" non blanches.	lbs. 0 00 0 90
Noix, pistaches rôties.	lb. 0 08 0 09
" pecans.	lb. 0 08 0 10
" chataignes.	lb. 0 09 0 10
Noix, Brésil.	lb. 0 00 0 10
" molles.	lb. 0 11 0 12
" molles.	lb. 0 12 0 13
Noix, Grenobles.	lb. 0 11 0 12 ½
Pruneaux	lb. 0 00 0 07
Chandelle Parafine.	lb. 0 12 0 13
Pipes	en boîtes. 0 60 0 90
Pols fends, qrt. de 190	lb. 3 75 0 00
" tins petits imprtés.	0 10 0 15
" tins fins.	0 15 0 17
" tins extra fins.	0 17 0 19
" Canada, doz.	0 90 1 10
Résine G. par 100	lb. 0 01 0 00
Riz J.	0 00 3 85
Riz B.	sacs 250 lbs. 0 60 3 60
Riz B.	pr 5 sacs. 0 00 3 55
" English style.	0 00 3 40
" Pearl" Sagou	0 04 0 05
Riz Patna	lb. 0 04 0 05
Sardines ½ canad.	boite. 0 00 0 05
" ¾ frs.	boite. 0 07 ½ 12 ½
" ¾ frs.	boite. 0 12 ½ 12 ½
" smelts, tins.	0 04 0 04 ½
Sagou	lb. 0 05 0 06
Seaux 2 cercles.	doz. 1 60 1 70
" "	doz. 1 90 1 90
Sel fin, quart.	3 lbs. 2 90 3 00
" "	5 lbs. 2 75 2 80
" "	7 lbs. 2 40 2 60
Sel gros livré.	sac. 0 00 0 55
Svns bite 1.20 à 1.70	2.20 0 3 50
Sau de Marseille	lb. 0 03 0 10
Soda à laver.	par 100 lbs. 0 90 1 00
" à pâte.	par 112 lbs. 2 40 2 50
Souffre poudre.	lb. 0 03 0 04
" bâtons.	lb. 0 03 0 04
Tapoca perlé.	lb. 0 06 0 00
Tapoca Flake.	lb. 0 00 0 00
Tabac roso.	0 32 0 34

Prix en gros	
Vinagres cruches, fran.	gals. 1 90 2 00
" Canada.	2 20 0 00
" Bordeaux.	gal. 0 65 0 70
" Malt.	gal. 0 50 0 55
Vernis à barbaux.	gal. 0 03 1 80
" "	par doz. 1 10 1 20
" à tuyaux.	gal. 0 00 0 90
" "	par doz. 0 30 0 90
Eaux de Javelle " Cor-	
mond" grosse.	7 50
" doz.	0 70
Balais Bégin	
Balais No 1-4	gds man. vernis. \$ 70
" 1-4	" " 3 35
" 3-4	" " 3 15
" 4-4	" " 2 95
" 5-4	" " 2 50
" 7-3	" " 2 30
" 8-3	" " 1 90
" 9-3	" " 1 70
" 10-2	" " 1 50
" 11-2	" blanc. 1 40
" 12-1	" " 1 25
Enfant	1-2 " peint. 1 25
"	2-1 " " 1 10

Prix en gros	
Conserves	
Homards.	par doz. 1 75 1 90
Maquereau	doz. 1 00 1 00
Eperlan, par doz.	0 00 0 55
Saumon, par doz.	1 25 1 75
Clams, 1-lb tins par doz.	1 40 1 50
Huitres 1	" 1 35 1 50
do 2	" 2 60 0 00
Tomates	" 0 95 1 00
Pêches, 2 lbs.	2 00 2 40
" 3 "	2 80 3 25
Poires, 2 lbs tins, doz.	1 75 1 90
" 3 "	2 50 2 80
Fraises.	1 75 2 00
Pommes, tins gal.	2 50 0 00
" 3 lbs.	0 90 1 00
Ble-d'Inde, 2 lbs.	0 95 1 15
Ananas	2 25 3 00
Blueets, 2 lb.	0 70 0 80
Blueets 3 lb.	0 85 0 90
Pois canad., 2 lb tins.	0 95 1 25
Beuf, 1 lb.	1 45 0 00
" 2 lbs.	2 50 0 00
" 14 lbs.	17 50 0 00
Langues de bœuf b dz.	4 00 0 00
" 2 lbs	7 25 0 00
Beuf salé, 1 lb.	1 50 1 55
" 2 lb.	2 55 2 65
" 4 lb.	5 25 5 35
" 6 lb.	8 50 9 00
" 14 lb.	18 00 0 00
Pêches en saux.	0 75 0 90
Couleurs	
Blanc de plb p. kg.	25 lbs 1 15 1 30
" No 1 100 "	4 50 5 75
" No 2 "	4 25 4 50
" sec p 10 lbs.	5 00 5 50
Litharge et minium	4 00 4 50
Rouge de Venise	1 50 1 75
Ocre jaune	1 25 2 00
Blanc Céruse	0 40 0 50
Terre de pipe	0 00 0 00
Mastic	2 00 2 50
Vert de Paris	0 13 0 14

Prix en gros	
Cuir	
Cuir à sem. 1 B.A.	p. lb. 0 20 à 0 23
Cuir à sem. 2 B.A.	p. lb. 0 18 à 0 20
Cuir à sem. ordre 1	p. lb. 0 16 à 0 18
Cuir à sem. ordre 2	p. lb. 0 15 à 0 16
Slaughter	p. lb. 0 18 à 0 23
Harnais	p. lb. 0 11 à 0 26
Vache crée mince	p. lb. 0 24 à 0 33
Vache chée forte	p. lb. 0 25 à 0 33
Vache sur le grain	p. lb. 0 22 à 0 24
Vache grain éross.	p. lb. 0 33 à 0 38
Taure française	p. lb. 0 80 à 0 90
Taure anglaise	p. lb. 0 60 à 0 70
Taure canadienne	p. lb. 0 30 à 0 35
Veau canadien	p. lb. 0 48 à 0 65
Veau français	p. lb. 1 10 à 1 20
Vache fendue moy.	p. lb. 0 10 à 0 15
Vache fendue forte	p. lb. 0 15 à 0 18
Vache fendue pte	p. lb. 0 13 à 0 17
Carton cuir can.	p. lb. 0 00 à 0 10
Cuir verni grainé	p. pd. 0 00 à 0 16
Cuir verni uni	p. pd. 0 00 à 0 16
Buff cow	p. pd. 0 8 à 0 10
Pebble cow	p. pd. 0 8 à 0 9 ½
Cuir grainé	p. pd. 0 16 à 0 12
Chevreau glacé	0 18 à 0 20
Mouton mince, par lb.	0 30 à 0 40
Mouton épais, par lb.	0 60 à 0 45
Brush kid	0 3 à 0 0
Russet pesant	0 46 à 0 50
" No 2	0 20 à 0 30
" à galleria	doz 8 00 9 00

Prix en gros	
Imit, veau fr.	0 60 0 70
English Oak	0 00 0 00
Rough.	0 14 0 17
Dongola extra	0 28 0 30
" No 1	0 18 0 20
" ordinaire.	0 10 0 16
Drogues et produits chimiques	
Acide Tartrique	0 32 0 34
Acide Carb. Cryst. Md	0 33 0 35
Acide Oxal.	0 12 0 15
Acide sulfur. Carloy.	0 03 0 03 ½
Acide nitrique	0 00 ½ 0 10
Acide hydrochlor	0 03 0 03 ½
Acide acétique glacé	0 00 0 33
Albès du Cap.	0 14 0 15
Antipyrine, oz.	1 10 1 15
Antimoine noir.	0 12 0 15
Ammon. carb.	0 00 0 13
" " keg	0 00 0 13 ½
Benzine	gall. 0 30 0 40
Bismuth subm.	lb 2 00 2 10
Bismuth subo. fr.	oz 0 00 0 25
Borax crist.	0 09 0 10
Borax poudre.	0 10 0 11
Bicarb. potasse	0 15 0 17
Bicarb. soude	keg. 2 50 2 75
Camphre Howard	1 oz 0 72 0 75
Camphre allem.	4 oz 0 65 0 68
Crème de tartre angl.	0 22 0 25
Cooperose	baril. 0 00 0 01
Chlorate de potasse	0 24 0 25
Chlor. chaux paq. ½ lb	0 00 0 00
" " keg	0 00 0 05
Cire blanche	0 65 0 70
" paraffin.	0 20 0 25
Cire jaune	0 40 0 45
Créosote de Hêtre oz.	0 20 0 25
" exot.	0 12 0 15
Citr. de fer et quin. oz.	0 20 0 25
Citr. " stryeh. oz.	0 15 0 18
Glycerine	0 20 0 25
" S.G. 1260 Can	

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 20 DECEMBRE 1894

Cafés verts: Mocha-Ajouté 6c pour rôtiage et mouture. 0 26 0 31 Java. 0 25 0 30 Maracabo. 0 23 0 24

Sucres: Jaunes raffinés. 0 03 1/2 0 03 3/4 Boucarts et quarts. Extra moulu. 0 00 1/2 0 00

Strops: Strop Redpath tin 3 lbs. 0 10 0 00 " " " 8 lbs. 0 10 0 30

Mélasses: Barbade toute nouv. gl. 0 20 0 30 " tierce. 0 00 0 32

Fruits: Oranges Bermudes, brl. 0 00 6 00 Florida, boîte. 2 75 3 25 Citrons, Messine. 0 00 5 00

Fourrages: Les p- ci-dessous sont pour les peaux, lève qualité. Cst. printeps, per lb. 4 00 4 50

Grains et Faïnes: Avoine nouv 34 lbs. 0 38 0 40 Orge ord. par 48 lbs. 0 55 0 58

Farines: Patente d'hiver. 3 30 3 75 Patente Mau. 3 70 3 85

Huiles: Huile de morue. gl. 0 35 0 40 " loup-marin raffin. 0 37 0 40

Laine: Toison du Canada. p. lb. 0 17 0 19 Arrachée non asrtlep. lb. 0 19 0 21

Bois marchand: Acajou 1 à 3 p. le pds 0 32 0 30 Cerisier 1 à 4 p. le pds 0 08 0 10

Matériaux de construction: Bois: Frêne 1 à 4 pc. p. m. 23 00 25 00 Bois carré p. pd. cube. 0 15 0 35

Pin: Pino strips shipping culls. 6 à 16 p.m. 11 00 12 00 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 12 00 0 00

Tuyaux en grès: 4 pouces, pr long. de 3 p. 0 45 0 00 " " " 0 00 0 00

Coude, ronds: 4pouces haucm. 0 75 5 00 " " " 1 00 5 00

Tuyaux réduction: 6 x 4 pouce chacun. 1 40 0 00 " " " 1 00 0 00

Connecton simple, carrée ou fausse équerre: 4 x 4 pouces chacun. 0 00 0 00 " " " 1 50 0 00

Connecton double, carrée ou fausse équerre: 4 x 4 pouces chacun. 1 46 0 36 " " " 1 00 0 00

Syphon: 4 pouces. slmp. dout. 1 40 3 00 " " " 1 00 2 75

Tuyaux à cheminée: 9 pouces, par pied. 0 25 0 00 " " " 0 40 0 00

Métaux: Cuivre, Lingot. p. lb. 0 10 0 11 " en feuille. 0 15 1/2 0 22

Plomb: Saumons. p. 100 lbs. 2 80 3 00 Tuyaux. p. lb. 0 04 1/2 0 05

Zinc: Lingots "Spelter". 0 04 1/2 0 04 1/2 Feuilles, No 8. 0 0 1/2 0 05 1/2

Acier: A ressort. p. 100 lbs. 2 75 3 00 A lisse. 2 50 2 75

Fer en gucuse: En magasin, Siemens. p. tonne. 18 50 19 50 Coltness. 21 00 00 00

Tôle: Notre, Nos 10 à 16 b. 2 50 2 75 " Nos 17 à 20 2 25 2 50

Etamée: No 24, 72 x 30. 0 00 1/2 0 07 " No 26, 72 x 30. p. lb. 0 07 0 07

Etamée: No 24, 72 x 30. 0 00 1/2 0 07 " No 26, 72 x 30. p. lb. 0 07 0 07

Ferblanc: Coke I.C. p. boîte. 3 00 3 30 " Chrdu de bois IC boîte. 3 50 4 00

Quincaillerie: Fers à cheval: Ordinales. p. 100 lbs. 3 75 4 00

Fiches: Coupés, toutes dimen- sions. p. 100 lbs. 2 30 0 00

Escompte, 15 p. c. Galvanisés, extra par 100 lbs net \$2.50

Fil de fer: Pail, de No 1 à No 8, par 100 lbs. 2 00 2 70

Galvanisé, de No 8 à No. 7, par 100 lbs. 0 00 3 35 " No 9. 0 00 3 50

Escompte 10 oyo 10 oyo et 5 oyo. A tuyau de poêle, No 18, par 100 lbs. 6 25 6 75

Fil de Laiton: A collets. p. lb. 0 30 0 35

Fonct. Vallables: Par lb. 0 09 10 Enclumes. 0 09 1/2 0 10 1/2

Charnières: T et "Strap". p. lb. 0 05 1/2 "Strap" et Gund illetés, p. lb. 0 04 0 04 1/2

Clous coupés à chaud: De 0 à 0 pouce, p. 100 lbs. 1 80 0 00

Clous coupés à froid: De 1 1/2 pouce, p. 100 lbs. 0 00 2 40 De 1 3/4 pouce, " " 0 00 2 70

Clous en acier, 10 cts en plus, pour clous jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus de 1 1/2 pouce à 1 1/2 pouce.

Clou à finir par 100 lbs: 1 1/2 pouce. 3 85 0 00 " " " 3 35 0 00

Clous à riter, p. 100 lbs: 1 pouce. 4 40 0 00 1 1/2 pouce. 3 00 0 00

PRIX COURANTS EN GROS. — JEUDI 20 DECEMBRE 1894.

**Prix en gros**

**Pas d'escompte**

Clous à calisson tabac :

1/4 pouce, par 100 lbs.	3 40	0 00
1/2 " "	3 00	0 00
3/4 " "	3 00	0 00
1 " "	2 80	0 00
1 1/4 " "	2 80	0 00
1 1/2 " "	2 65	0 00
2 " "	2 55	0 00
3 " "	2 50	0 00
3 1/2 à 4 1/4 " "	2 40	0 00

**Clous à cheval pointés et linés**

Escompte 55 et 10.

5 lbs	liste.	0 30	0 00
6 lbs	liste.	0 37	0 00
lbs.	liste.	0 24	0 00
lbs.	liste.	0 23	0 00
et 10 lbs	liste.	0 22	0 00

**Clous à draguettes et souliers, p. cent.**

Escompte..... 0 39 0 00

**Broquettes, pointés, etc.**

En paquets, escompte... 0 00 0 40

A la livre, escompte... 0 00 0 20

**Clous de broche :**

7 1/2 et 10 p. c. Escompte sur la liste.

**Boulons :**

A voiture, escompte.	0 00	0 70
A têtes fraisées.	0 00	0 60
A charnue.	0 00	0 45
A poêle.	0 00	0 47 1/2

**Filières et Coussinets :**

Liste..... escompte. 0 20 0 00

**Taruuds-mères :**

Tapet Taps) escompte. 0 35 0 00

**Limes Rapes et Tiers-points :**

1ère qualité, escompte.	0 60	0 10
2ème qualité.	0 00	0 15

**Mèches de Tarière :**

Escompte.....	0 60	0 00
Tarières.....	0 46	0 45

**Vis, à bois :**

Escompte.....	0 20	0 00
Cuivre.....	0 00	0 73 1/2

**Verres à Vitres**

United 00 à 25.. 50 pds	1 25	1 30
" 20 à 40.. 50 pds	1 35	1 40
" 41 à 50.. 100 pds	2 80	2 90
" 51 à 60.. 100 pds	3 15	3 40
United 0: à 70.. 100 pds	4 00	0 00
" 71 à 80.. 100 pds	4 50	0 00
" 81 à 85.. 100 pds	0 40	0 05
" 86 à 90.. 100 pds	0 00	0 00

**Peaux et Suif**

**Prix payés aux bouchers :**

Pau v'te No 1 p. 100 lbs.	3 50	4 00
Peaux v'tes No 3 " "	2 50	3 00
Peaux v'tes No 3 " "	1 00	1 50
Bill, 100 lbs	0 00	4 00
Peaux agneau	0 25	0 30
Peaux mout. fond.	0 00	0 00
Peaux veaux	0 05	0 06
Hamilton No 1, insp.	3 00	0 00
" No 2, " "	3 00	0 00
Toronto No 1, " "	3 00	0 00
" No 2, " "	3 00	0 00
Ces prix sont ceux de l'ouest.		
Suif raffiné 100 lbs.	4 50	5 50
Suif brut	2 00	3 00

**Provisions**

Beuf salé mess 200 brl.	13 50	14 00
Lard Chicago, brl.	0 00	0 00
Lard cand Short cut brl	16 50	17 50
Soudoux canadien, lb	0 09 1/2	0 10 1/2
" mélangé, seau	1 50	1 55
Ja nbus..... lb.	0 10	0 11
" Anchor.....	0 09	0 11
" Bacon.....	0 13	0 00
Porc abattu p. 100 lbs.	0 00	0 50
" p. char.....	0 00	0 00
Cottolene..... seau	20 lbs	0 90 0 00
" tin. 10 lbs	0 90	0 00
" tin. 5 lbs	0 90	0 00
" tin. 3 lbs	0 90	0 00

**Prix en gros**

**Poissons**

Hareng Labrad. 1 brl.	5 25	5 50
" 3/4 br.	0 00	3 00
" Cap Breton brl.	5 25	5 50
" 1/2 qt.	0 00	3 00
Moruesèche..... cwt.	4 50	5 00
" No 1 vrt au quart	4 50	4 75
" No 2 vrt	3 40	3 50
" Draft..... lbs.	5 00	5 25
Saumon No 1 brl.	14 50	15 00
No 2 brl.	12 50	13 00
No 3 brl.	10 00	11 00
" 1/2 brl.	0 00	0 00
Anguille..... lb.	0 05	0 06

**Produits de la ferme**

**Beurre :**

Crémeries choix	lb.	0 20	0 22 1/2
Crémeries vieux	lb.	0 18	0 19
De Pouest	lb.	0 14	0 15 1/2
Cantons de l'Est	lb.	0 15	0 16
Rouleaux	lb.	0 00	0 00
Kamouraska	lb.	0 12	0 14

**Fromage :**

Meilleur Ontario	lb.	0 00	0 10
Meilleur Québec	lb.	0 00	0 10
Caifs chaulés	caisse.	0 00	0 00
" frais	0 15	0 16	
Sucre d'érable	lb.	0 07	0 08
Sirop	caisse.	0 00	0 00
Sirop en bis lb.	0 00	0 00	
Miel nouv rayons	lb.	0 10	0 00
" coulé	0 06	0 07	

**Pommes de terre :**

Par lot de char pr sac.	00 40	00 45
Par jobs	00 50	00 55

**Fèves :**

Blanches triées. pr 60 lbs.	1 50	1 75
Yellow Eye	0 00	0 00
Prov. de Québec	1 50	1 80

**Fourrages :**

Foin présé nov No 1 ton.	8 00	8 50
" No 2	6 50	7 50
Foin au 100 bottes	6 50	7 50
Paille pressée tonne.	4 50	5 00

**Vins et Liqueurs**

**Liqueurs Cuscaler**

Crème de Menthe gla.	00 00	10 50
cée verte	00 00	10 50
Caracao	00 00	13 00
Prunelle	00 00	13 00
Kaamel	10 50	12 00
Crème Cacao Chouva.	00 00	14 25
Anisette	11 00	13 00
Cherry Brandy	00 00	11 25
Crèmes de Noyau, Moka,		
Genièvre, etc.	00 00	10 50
Absinthe supérieure	00 00	10 50
Vermouth	6 25	6 50
Kirsch de commerce	00 00	09 50
Kirsch fin	00 00	10 50

**Sherries :**

Divers	1 00	6 00
Madders	2 50	5 00
Pedro Domecq	2 00	6 00

**Ports :**

Emile Mollinière	1 30	0 00
Vin de messe Ormosa	1 40	1 60
" Taragone	1 15	1 20

**Clarets et Sauternes :**

Champion's St Julien	4 00	0 00
----------------------	------	------

**Brandies**

Hennessy..... gal.	0 00	0 00
" * caisse	12 50	00 00
" V O	16 25	00 00
Gallion	6 75	00 00
Martel..... p. gal.	6 50	0 00
caisse	12 25	0 00
Sazerac..... fut. gal.	04 00	04 50
caisse	09 25	00 00
Bisquit Dubouché gal.	3 90	4 25
Quantin et Co gal.	3 90	4 10
caisse	6 00	6 50
E Puet..... gal.	0 00	03 90
" * caisse	0 00	03 75
" * " "	0 00	05 00
" S O	0 00	17 00
" V S O P	0 00	19 50
" V V O P	0 00	23 00
" 1840	0 00	29 00

**Prix en gros**

Jockey Club er. bleue cals 7 50

" " " blanche V O " 8 75

" " " argent V S O " 10 00

" " " or V S O P " 12 00

" " " ext. WVSOP " 17 00

" " " bleue gal 3 50

**Cognac Malfaut**

Caisse 12 bouteilles **	7 50
" " " " "	8 50
" " " " "	10 50
" " " " "	12 50
Caisse 24 flasks ***	9 50
" " " " "	10 50

**Pinet Castillon. fat gal.** 03 90 04 10

caisse. 09 25 13 50

Commandon et Cie

Réserve 1828..... 23 90 0 00

Cogn., P. Richard, V O. 8 50 0 00

" " V S O. 10 00 0 00

" " VSOP. 12 00 0 00

Gin de Kuyper calis rge 11 00 0 00

Gin de Kuyper crls vic. 5 75 0 00

" en fut. 2 65 2 75

C.A.A. Nolet Gin, cse rg 10 00 0 00

" " cse v'te 5 00 0 00

" " en fut. 2 65 2 75

Alc Bass..... qts. 2 40 2 45

" " pts. 1 00 0 00

Porter, Guinness..... qts. 2 40 2 50

" " pts. 1 57 1/2 1 65

Rhum Hurard. calis. 00 00 10 50

**Whiskeys Importés**

Claymore Scotch par calis	8 75
" par gall.	4 25
Kelly Scotch calisse	9 75
Aberdeen	10 00
Hay, Fairman et Co.	
(Scotch).....	0 00 3 75
Hay, Fairman et Co.	
calisse.....	6 75 7 00
Sheriffs..... p. gal.	0 00 4 25
Watson..... p. gal.	2 70 2 90
"..... calisse.	8 25 9 00
Cockburn..... calisse.	00 00 11 50
Bushmill..... calisse.	9 50 00 00

**Whiskeys de Deuar**

Extraspecial..... calisse	9 75	0 00
Special liqueur	12 75	0 00

**Cognacs, J. Dupont & Cie**

1 Etoile.....	8 75
2 " "	10 00
3 " "	11 00
V O Spécial.....	12 00
V S O P.....	14 00
V V S O P.....	15 00
Monopole.....	16 00
Fine Champagne, 1860.....	22 00
" " 1850.....	24 00
" " 1830.....	28 00

**Clarets, Jules Clavie**

St Emilion.....	00
Floira.....	5 50
Medoc.....	5 75
St Julien.....	6 75
Chateau Palomney.....	7 00
" Pontet-Canelet.....	10 00
" Haut Brion.....	11 50
" Leoville.....	12 50
" Margaux.....	16 00
" Sauternes.....	6 75
" " 1 Etoile.....	5 50
" " 2 " ".....	6 50
" " 3 " ".....	8 00
Haut " ".....	11 50
Chateau La Tour Blanche.....	14 50
" Yquem.....	23 00
Vin de messe..... gal.	1 15 1 40

**Champagne** qts. pts

Duc de Montebello	30 00	33 00
Gold Lack Sec	30 00	32 00
Louis Roederer	29 00	31 00
Arthur	25 00	27 00
Pommery	31 00	33 00
G H Mumm & Co.	31 00	33 00
" Dry Verzenay	00 00	00 00
" Extra dry, vin 1884	30 00	33 00
Morizet Sec	25 00	27 00
Perrit, Jouet et Co.	31 00	33 00
Delbec	20 00	23 00
Plapir Heidsieck	26 00	30 00
Framinet	00 00	28 00

**Prix en gros**

**Specialites**

**Catelli.**

Macaroni Importé..... lb.	\$0 11
Vermicelle..... lb.	0 11
" 5 lbs.	0 27
" 10 lbs.	0 55
" quarts.	0 04 1/2
Macaroni..... 5 lbs.	0 27 1/2
" 10 lbs.	0 55
" quarts.	0 05

**Specialités de Brunseau & Cie.**  
(agence à Québec)

**Marmelades de fruits, toutes sortes**

Boites c. mob., 1 lb. ch. p. lb.	0 11
" " 2 " "	0 35 1/2
" " 5 " "	0 20
" " 10 " "	0 11
Seaux 7 lb. ch. p. lb.	0 00 1/2
" 14 " "	0 11
" 30 " "	0 11
Verres 8 onces par doz.	1 21
" 1 lb.	2 25

**Gelées fruits toutes sortes :**

Boites c. nob., p. lb.	0 10
" " 10 lb. ch.	0 00 1/2
Seaux 7 lbs. par lb.	0 10
" 14 " "	0 09 1/2
" 30 " "	0 09
Verres 8 onces par doz.	1 25
" 1 lb.	3 25
Marinades comm. p. doz.	1 00
" Victoria No 2	1 40
" " No 1	1 70
Oignons.....	1 60
Choux choux.....	1 75

**Vinatgres :**

Brosseau Standard, tr. f. p. g.	0 33
Imperial Bordeaux	0 30
Extra cristal	0 28
Ordinaire cristal	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
" XX	0 20
" X	0 17
Extra Malt angl. triple force.	0 45
" double	0 35
" simple	0 25
Spécial.....	0 15
Eprouvé (Proof).....	0 35
spécial.....	0 45

**Specialités du Dr. Ed. Martin & Co**

Anti-Choléra.....	\$31 00	\$2 00
Anti-Coryza.....	16 00	1 50
Borax.....	00 00	0 70
Benzine.....	00 00	0 70
Camomille.....	04 25	0 40
Extraits asst.....	06 00	0 65
Eau pour les yeux.....	00 00	0 75
Glycerine.....	00 00	0 70
Huile à moulins.....	6 00	0 65
" à haruais.....	16 00	1 50
" de Fole de Morue		
de Norvège, No 1 6 oz	00 00	1 40
" No 2 6 oz	00 00	1 20
" Terreneuve, 6 oz	00 00	1 10
" de castor, 1 oz	03 50	0 35
" " 2 oz	04 50	0 45
" " 4 oz	06 00	0 65
" " 6 oz	09 00	1 00
" d'olive.....	07 50	0 70
" à civeux No 1638	00 00	1 40
" " No 330	00 00	0 80
" " No 212	00 00	0 80
" " No 405	00 00	0 80
" " No 262	00 00	0 65
Onguent Miraculeux.....	16 00	1 50
Pilules Anti-Bilieuses.....	16 00	1 50
Pilules de Viel.....	20 00	1 75
Pastilles à vers.....	12 00	1 25
Pastilles au chlorate de potasse.....	16 00	1 50
Recuperator.....	16 00	1 50
Sirop de Tolu, Senega et Gomme d'Epinette	16 00	1 50
Sirop Calmant.....	16 00	1 50
Sirop de Viel.....	45 00	4 25
Spécial. contre la dyspepsie, 1/2 bouteilles.	45 00	4 25
" " " " " " " "	84 00	8 00
Vin à la Créosote de Hébro..... 1/4 lb.	45 00	4 25
" " " " " " " "	84 50	8 00
Vin, Beuf et Fer.....	60 00	6 00
Vin de Quinine.....	60 00	6 00
Vin au Quinquina 1/4 lb.	42 00	4 00
" " " " " " " "	82 00	8 00
Vin de Epepine.....	42 00	4 00

# IL SOULAGE TOUJOURS



Dr ED. MORIN & C<sup>IE</sup>,  
Québec.

Messieurs, -Il me fait plaisir de vous apprendre le grand bien qu'a produit chez moi votre

## VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

Depuis longtemps, je souffrais d'une bronchite chronique avec oppression, et souvent je ressentais un grand mal dans la gorge. J'avais bien essayé remède par dessus remède, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je me trouvai bien mieux, et quoique je ne sois pas encore radicalement guéri, j'espère l'être bientôt. A présent, je dors bien, je ne tousse presque plus et je ne ressens plus ce mal de gorge qui m'occasionnait de vives douleurs. Soyez certains, Messieurs, que je fais mon possible pour faire connaître votre VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE.

Votre sincère,

P. H. A. CARON,

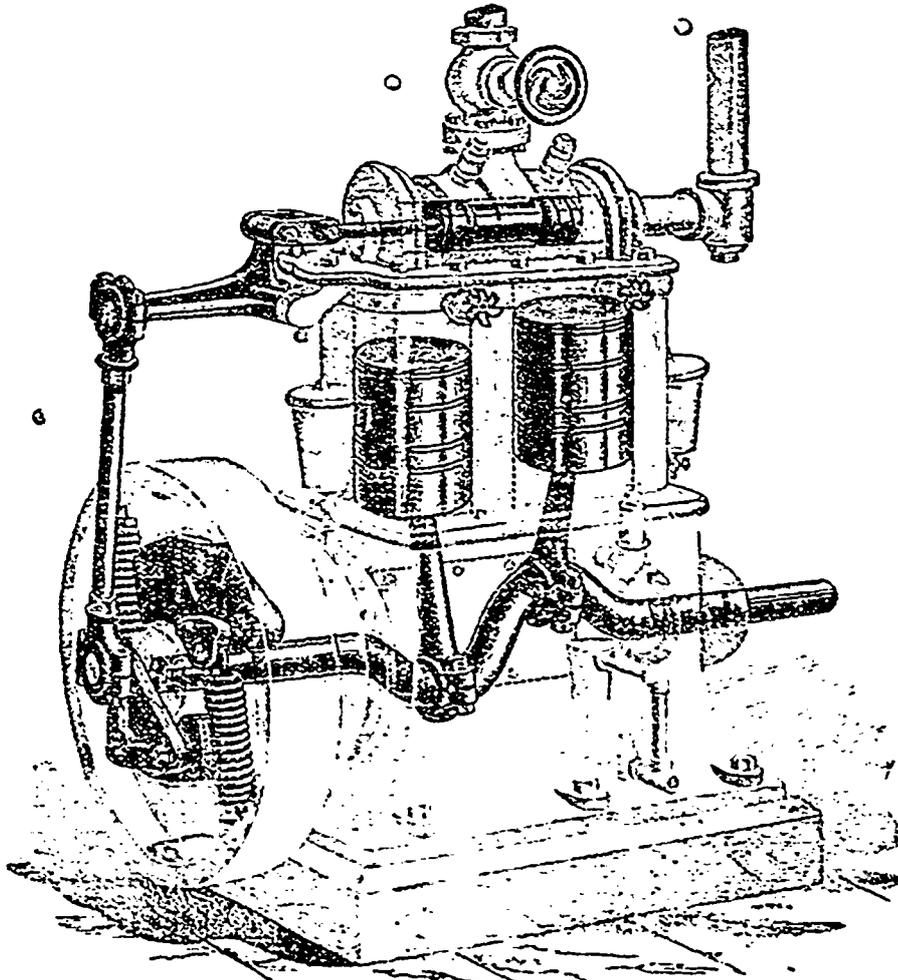
Marchand, Grand Métier

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

# L'engin Westinghouse

*Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse*

*Gréments de Scies rondes, Moulages d'acier Vessot*



LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix.

LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE  
POUR LES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & C<sup>IE</sup>  
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC